

SEPTEMBRE 2024

Le Mérévillois Magazine



SOMMAIRE

01	Editorial	1
02	Vie communale	
	La collecte sitomap	3
	Amièrte sortie des containers	4
	Éducation / Santé / solidarité	5
	Urbanisme	6
	Tarif des salles	10
	Organigramme	10
03	CAESE	11
04	Association SHASECM	14
05	Vie Associative	
	Liste des associations	17
	Associations	18
	Manifestations	37
06	Infos diverses	
	Bibliothèque Médiathèque	38
	Informations générales	39
	Numéros utiles	39
	Adresses utiles	40
	Recette au cresson	40

FLASHÉZ-MOI,
TOUT
LE MÉRÉVILLOIS
sur votre mobile



Direction de la publication, de la rédaction et photos :
Mairie de Méréville

Régie Publicitaire :
Groupe Média Plus Communication
Z.I. Secteur C7
Allée des Informations
CS 30075 - 08705 Saint Laurent du Var Cedex
Tél. : 04 92 271 389
Site Web : www.mediaplus.com.fr
E-Mail : contact@mediaplus.com.fr

Impression :
Imprimerie solidaire du
Groupe Média Plus Communication
Dépôt légal - 2024
ISSN 2822-7417



Groupe
Média Plus
communication

éditorial

Chères Mérévilloises, chers Mérévillois
Chères Estornaciennes, chers Estornaciens

La rentrée est maintenant effective et avec elle l'activité reprend. J'espère tout d'abord que vous avez bien profité de ces instants de repos bien mérités.

Ce journal est réservé principalement aux associations municipales. Elles y sont à l'honneur et j'aurai l'occasion de rappeler leurs actions et leurs rôles lors de l'ouverture du forum des associations qui aura lieu le dimanche 8 septembre 2024 au gymnase de Méréville.

En effet toutes les associations mérévilloises, tous leurs membres, tous leurs bénévoles, qui perpétuent cette dynamique, cette animation dans notre commune sont à remercier. Ces associations qui tissent un lien social entre les Jeunes et les Aînés, les anciens et les nouveaux habitants, les sportifs et les moins sportifs, bref tous les vecteurs de vie en commun, doivent être soutenus. Et c'est ce que nous faisons, par la mise à disposition gratuite des salles communales, des équipements sportifs, par l'octroi de subventions, par l'aide humaine et matérielle apportée.

C'est pourquoi il est important de veiller à ce que toutes les associations de la commune puissent exercer leur activité sans contraintes et dans un cadre adapté.

C'est une des raisons pour lesquelles nous avons décidé de rénover complètement le gymnase. Ce gymnase qui a vu le jour en 1966 avait un grand besoin de se refaire une jeunesse, presque 60 ans après sa construction ce sera chose faite.

Démarrés en octobre 2023, les travaux sont aujourd'hui terminés.

Ce gymnase comporte un mur d'escalade qui devrait accueillir de nombreux adeptes et leur éviter d'aller à Étampes pour exercer ce sport. De plus, à la suite de cette rénovation, une nouvelle association a vu le jour avec la création d'un club de basket ball à qui nous souhaitons de grands succès et qui rejoindra les 56 associations mérévilloises.

Bonne lecture

Guy Desmurs



Collecte SITOMAP



Nos déchets, nos ressources, notre avenir

Le SITOMAP (Syndicat mixte intercommunal de la collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés de l'arrondissement de Pithiviers) regroupe 90 communes dont la commune du Mérévillois.

LES COMPÉTENCES DU SYNDICAT CONCERNANT LA COLLECTE DES DÉCHETS s'exercent autour de 4 grandes missions :

- La collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles et des déchets recyclables,
- La collecte des encombrants,
- La collecte en apport volontaire des emballages en verre, la gestion des déchèteries.



Le ramassage des ordures ménagères résiduelles (bac noir) et des déchets recyclables (bac à couvercle jaune) a lieu une fois par semaine sur l'ensemble du territoire du SITOMAP.

LES MÉNAGES MÉRÉVILLOIS DISPOSENT DE 2 BACS :



• un bac à couvercle **jaune** pour présenter à la collecte les déchets recyclables en vrac et non imbriqués. Ils sont ensuite acheminés vers le centre de tri de Saran qui regroupe les déchets par matière (plastique, aluminium, acier, carton, papier...). Ces matières partent vers des filières de recyclage pour fabriquer de nouveaux objets.

Les emballages en verre (bouteilles, pots, bocaux et flacons de parfum) sont à déposer exclusivement dans les colonnes à verre disposées dans la commune et en déchèterie.

• un **bac noir** pour les autres déchets non recyclables mis en sacs poubelle. Une fois collectés, ils sont acheminés vers l'usine d'incinération de Pithiviers. La chaleur produite permet la production d'électricité et d'eau chaude.

La pratique du compostage (biodéchets) permet de réduire les ordures ménagères résiduelles. En 2010, le SITOMAP a distribué des composteurs aux habitants. Depuis 2011, il accorde une subvention aux ménages qui effectuent l'achat d'un composteur. Dès 2024, le SITOMAP va à nouveau distribuer des composteurs et encourager les communes à mettre à disposition des composteurs partagés pour ceux qui ne pourraient pas installer chez eux un composteur individuel.



100% des emballages et papiers se trient (Sur les emballages devient plus simple !)

FACILE :
à RIEN FAIRE (NI LIRE, NI SUPPLÉMENTS D'IMPÔT)
pour les emballages et papiers recyclables

LIEN DÉCHÈTERIE :
Commune de Méréville, SITOMAP
www.sitomap.fr
03 48 32 26 00
@sitomappithiviers

Le SITOMAP a sur son territoire 8 déchèteries dont une sur la commune de Méréville. Celle-ci est ouverte 2 jours et demi par semaine. Elle est un espace aménagé permettant aux habitants du territoire d'évacuer, par apport volontaire, des objets qui ne sont pas pris en charge par les autres collectes. L'apport est limité à 1m³ par jour. Les déchets recueillis sont traités, selon leur nature, dans des filières de valorisation spécifiques.

Elle est également accessible aux professionnels du territoire ayant signé une convention avec le SITOMAP. Ils peuvent décharger 3 m³ par jour. Suivant la nature des déchets, les professionnels sont facturés selon une grille tarifaire.

Les ménages payent ces services via la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) incluse dans la taxe foncière. La TEOM est calculée en fonction de la surface bâtie (colonne TFB sur avis d'imposition). Elle n'est pas une redevance pour service rendu mais un prélèvement de nature fiscale. Elle doit être acquittée, y compris lorsque le service de ramassage n'est pas ou peu utilisé.

Arrêté sortie des containers

- olivier.bordain@lemerevillois.fr
- patrick.thuiller@lemerevillois.fr
- mcujp.dubois@orange.fr

- M. le Brigadier-Chef Principal de la Police Municipal

Le Mérévillois, le 5 février 2024

Par extrait conforme,
Par délégation du Maire, le Maire Adjoint aux Travaux, Jean-Philippe DUBOIS



Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la collectivité, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déléguée au Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois. Conformément à l'article R.421-7 du Code de justice administrative, le délai de recours prévu est suspendu d'un mois pour les personnes qui demeurent en Guadeloupe, en Guyane, à la Martinique, à La Réunion, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin, à Mayotte, à Saint-Pierre-et-Miquelon, en Polynésie française, dans les Terres des Valls et d'Uluda, en Nouvelle-Calédonie et dans les Terres australes et antarctiques françaises. De même, le délai est augmenté de deux mois pour les personnes qui demeurent à l'étranger.

Le Mérévillois
Département de l'Essonne
Arrondissement d'Étampes

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMUNE DU MÉRÉVILLOIS
Place de l'Hôtel de Ville
Mérévillois
91660 LE MÉRÉVILLOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
BACS A ORDURES MENAGERS SUR
DOMAINE PUBLIC

ARR-2024-014

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de préserver la santé et la salubrité publique
Considérant la nécessité d'assurer la sécurité du domaine public,

ARRÊTE

Article 1^{er} : La mise en place des bacs à ordures ménagères sur la voie publique est autorisée les jours à partir de 18h00 pour une collecte les vendredis. Cette mise en place sera décalée d'une journée lorsque le jour de collecte sera un jour férié dans la semaine.

Article 2 : Les conteneurs vides devront être retirés impérativement le jour de la collecte au plus tard avant 20h00, que ces conteneurs soient situés sur trottoir ou au point collectif situé au carrefour rue Corpechot / rue Pierre Curie.

Article 3 : Les autres catégories de déchets doivent être apportés à la déchetterie intercommunale. Les objets en verre doivent être déposés dans les points d'apport volontaire (PAV) mis à disposition à cet effet.

Article 4 : La Directrice Générale des Services et le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis à :
- Monsieur le Préfet de l'Essonne (selon les cas soumis ou non à transmission au contrôle de légalité),

qui sera notifié à (selon les cas soumis ou non à notification) :

estomao@wanadoo.fr

et dont ampliation sera adressée à :

Éducation Santé / Solidarité

Des projets soutenus par la municipalité et des nouveautés :

À L'ÉCOLE MATERNELLE

- Une première pour la grande section : **une classe poney - trois jours sur deux semaines - aux écuries de Méréville au mois de juin.** À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, elle n'a pas encore eu lieu, mais nous ne doutons pas de son futur succès.
- Et d'autres projets reconduits, telles une course cross avec des écoles voisines, une participation aux Traverses, une visite au parc floral de la Source.

À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

- Une collaboration active avec le SILO et la bibliothèque, du théâtre, des sorties pédagogiques, du tennis, des activités diverses : break dance, scolafoot etc.
- Et la désormais traditionnelle classe de mer des CM2 du 10 au 20 juin à DAMGAN, cette année.

Et donc, encore une fois l'occasion de remercier les enseignants, AESH, ATSEM, agents, bénévoles, tous investis

dans ces belles et nécessaires missions d'apprentissage du vivre ensemble, et d'ouverture au monde pour nos enfants !



NB : des informations plus détaillées sur la prochaine année scolaire paraîtront dans une prochaine publication.



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Améliorer la vie quotidienne des habitants du Mérévillois, telle est la mission de ses 16 membres régulièrement réunis en commission.



Les personnes vulnérables et fragiles peuvent se faire inscrire en mairie sur un registre prévu à cet effet, qui permettra une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles, en cas de plan d'alerte et d'urgence.

Et toujours :

CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

Le Centre reçoit sur rendez-vous en mairie chaque 1^{er} mercredi du mois. N'hésitez pas à venir y chercher l'information professionnelle, juridique, sociale ou pratique dont vous pourriez avoir besoin.

CLIC

19 promenade des Prés - 91150 Étampes
☎ 01 60 80 15 67
✉ clicsudessonne@wanadoo.fr

CROIX ROUGE

2 avenue des Meuniers
91150 Étampes
☎ 01 64 94 12 24

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS D'ÉTAMPES

Assistants Sociales
55 promenade des Prés
91150 Étampes
☎ 01 69 16 14 25

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

1 rue du Coq - 91150 Étampes
(à côté de la place Saint-Gilles)
☎ 01 69 92 11 70
✉ mdj@caese.fr

MISSION LOCALE SUD ESSONNE

Avec désormais une permanence à Méréville deux fois par mois
140 rue Saint Jacques - 91150 Étampes
☎ 01 69 92 02 02
✉ mission.locale@mldf.org

Un rapide rappel de ses actions :

- attribution de chèques naissance d'un montant de 50€
- attribution d'aides :
 - aux familles en grande difficulté
 - au départ des enfants en classe de découverte et colonie de vacances
 - aux voyages des collégiens
- distribution des colis de Noël et organisation du traditionnel repas des Séniors
- distribution de muguet le 1^{er} mai aux «Séniors ++»
- célébration de leurs cent ans, pour deux d'entre elles, l'an passé
- attribution de subventions aux différentes associations œuvrant sur le territoire : CLIC, Mission locale, CIDFF, APAEL, ADMR, OPPELIA, Secours populaire, AFSEP, Croix Rouge, club de l'Amitié etc.
- gestion des demandes de télé-assistance et de chèques taxi.



AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS ? ON VOUS EXPLIQUE...

De nombreux travaux sont soumis à réglementation et à déclarations (déclaration préalable, permis de construire...) notamment les remplacements ou modifications de toitures, portails, fenêtres, clôtures, les extensions, les vérandas, ravalements de façades, les constructions nouvelles (maisons, abris jardin, piscines...), changements de destination d'un bâtiment, démolitions etc...

Pourquoi ?

Le Maire, autorité compétente en matière d'urbanisme, se doit de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme et autres réglementations en vigueur sur le territoire.

Les travaux ne peuvent commencer qu'après l'acceptation de votre demande par le Maire.

LE PARCOURS DE VOTRE DEMANDE

DÉPÔT

Les dossiers sont à déposer en mairie ou à adresser sous pli recommandé avec accusé de réception. Vous pouvez également procéder à la saisine par voie électronique (SVE).

Un récépissé vous sera remis ou transmis dans les jours qui suivent le dépôt. Ce récépissé indique notamment le délai d'instruction de la demande au-delà duquel vous pouvez bénéficier d'une autorisation tacite si aucun courrier de l'administration ne vous est parvenu dans ce délai.

SERVICE URBANISME :

Demandez un rendez-vous : 01 64 95 00 20

SVE / PLU : Consulter notre site internet
<https://lemerevillois.fr>

INSTRUCTION

- ✓ **Vérification de la complétude** (dans le premier mois) : si nécessaire, le service instructeur vous transmettra en RAR un courrier de demande de pièces complémentaires. Vous disposerez alors d'un délai de 3 mois, à compter de la date de réception de ce recommandé, pour fournir les pièces manquantes. Si les pièces demandées ne sont pas transmises dans ce délai, votre demande sera rejetée de plein droit.
- ✓ **Consultation des services extérieurs** : suivant la nature et la localisation de votre projet, divers services extérieurs peuvent être consultés (DRAC, SDIS, gestionnaires de réseaux...). Certaines consultations obligatoires peuvent avoir pour conséquence d'allonger le délai d'instruction de votre demande. Vous en serez informé par courrier recommandé.
- ✓ **Vérification de la faisabilité du projet** et de sa conformité avec les réglementations applicables au terrain (PLU, Code de l'urbanisme...).

DÉCISION

Toute décision (accord, accord avec prescriptions ou refus) est rédigée sous forme d'un arrêté et délivrée soit par le Maire au nom de la commune, soit par le Préfet au nom de l'État en fonction du projet. Elle vous sera notifiée en RAR ou remise en main propre contre décharge. Elle est également adressée au contrôle de légalité, au service des taxes, aux services des statistiques puis archivée.

Urbanisme

VOTRE DEMANDE A ÉTÉ ACCEPTÉE

Avant de débiter vos travaux

Vous devez remplir et transmettre en mairie la **déclaration d'ouverture de chantier** (uniquement si votre projet a fait l'objet d'un permis de construire ou d'aménager) : (Formulaire CERFA 13407). **Vous devez également, quels que soient les travaux, procéder à l'affichage sur le terrain.**

À la fin des travaux

Vous devez remplir et transmettre en mairie la **déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux**. (Déclaration obligatoire pour les travaux issus d'un permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux) : (Formulaire CERFA 13408).

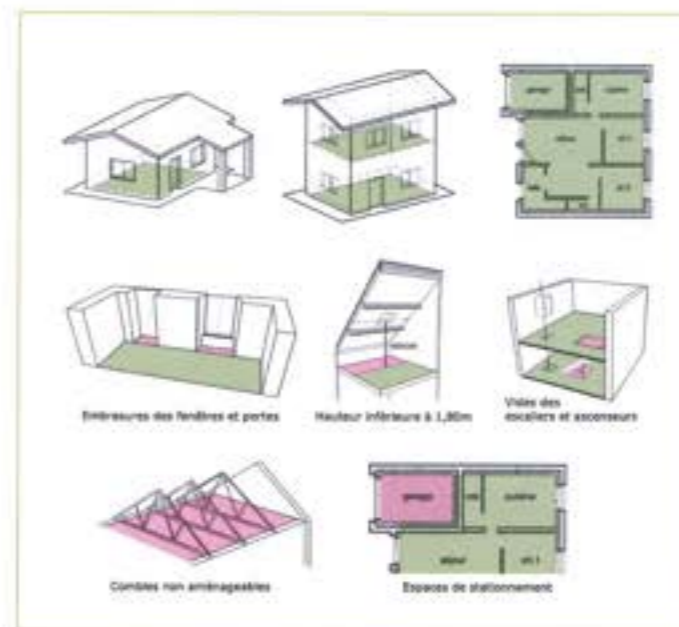
Pour tous les travaux de construction ou d'extension soumis à permis de construire, il faut joindre à la **déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux** une attestation indiquant que la construction respecte bien la **réglementation environnementale et thermique** (RE2020 / RT2012). L'attestation est établie par un contrôleur technique ou par un architecte. L'architecte ne peut pas être celui qui a conçu le projet, établi les plans ou signé la demande de permis de construire. Pour les maisons individuelles, un diagnostiqueur agréé pour la réalisation de diagnostics de performance énergétique (DPE) peut rédiger cette attestation.

DES NOTIONS À CONNAÎTRE !

• **Extension** : Elle consiste en un agrandissement de la construction existante présentant des dimensions inférieures à celle-ci. L'extension peut être horizontale ou verticale (par surélévation, excavation ou agrandissement), et doit présenter un lien physique et fonctionnel avec la construction existante.

• **Construction** : C'est un ouvrage fixe et pérenne, comportant ou non des fondations et générant un espace utilisable par l'homme en sous-sol ou en surface.

• **Emprise au sol** : L'emprise au sol d'une construction (en vert sur le schéma) est la projection verticale du volume au sol, débords et surplombs inclus, à l'exception des éléments de modénatures tels que bandeaux et corniches, et des simples débords de toiture, sans encorbellement, ni poteaux de soutien (en rose sur le schéma).



• **Surface de plancher** : La surface de plancher correspond à la somme des surfaces de tous les niveaux construits, clos et couverts, dont la hauteur de plafond est supérieure à 1,80 m.

Les abris de jardin, celliers, caves... dont la hauteur sous plafond est supérieure à 1,80m, sont également à comptabiliser dans la surface de plancher. En revanche, les garages clos et couverts ne constituent pas de la surface de plancher.

On compte :

La surface de chaque niveau clos et couvert, mesuré à partir de l'intérieur des murs extérieurs (on inclut les cloisons et les murs intérieurs).

On déduit :

- ✓ La surface des embrasures des fenêtres et portes donnant sur l'extérieur
- ✓ Les surfaces dont la hauteur sous plafond est inférieure ou égale à 1,80m les vides correspondant au passage des escaliers et ascenseurs
- ✓ Les combles non aménagés
- ✓ Les espaces de stationnement des véhicules motorisés ou non et leurs accès (individuels ou collectifs).

LE RECOURS OBLIGATOIRE À UN ARCHITECTE POUR :

- ✓ Tous les permis déposés par une personne morale, quelle que soit la surface.
- ✓ Les constructions (à usage autre qu'agricole) projetées ou existantes qui présentent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 150 m² ou si les travaux conduisent la surface de plancher ou l'emprise au sol à dépasser 150 m².
- ✓ Les constructions à usage agricole dont à la fois les surfaces de plancher et les emprises au sol excèdent 800 m² ou si les travaux sur construction existante conduisent soit la surface de plancher ou soit l'emprise au sol à dépasser 800 m².
- ✓ Pour les serres de productions agricoles dont à la fois les surfaces de plancher et les emprises au sol excèdent 2000 m² ou si les travaux sur construction existante conduisent soit la surface de plancher ou soit l'emprise au sol à dépasser 2000 m².

À CHAQUE PROJET SON FORMULAIRE !

Pour connaître votre situation au regard du PLU (zonage et règlement) : <https://lemerevillois.fr>
Formulaires en ligne : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

DÉCLARATION PRÉALABLE (DP)

Construction et travaux portants sur une maison individuelle et/ou ses annexes
Cerfa n° 13703

- Modification de l'aspect extérieur d'une construction (création d'une nouvelle ouverture, changement de forme ou couleur des volets, réfection de toiture, clôture, ravalement...).
- Constructions et extensions qui créent entre 5m² et 20m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.
- Extensions en zone U des PLU jusqu'à 40m² (sauf si recours obligatoire à un architecte-seuil des 150m²).
- Constructions de moins de 5m² qui ont une hauteur de plus de 12m.
- Transformation de surfaces closes et couvertes supérieures à 5m² de surface de plancher.

Si les modifications de façades ou des structures porteuses s'accompagnent d'un changement de destination de votre construction, votre projet relève du permis de construire.

Tous travaux situés dans un site classé, dans le périmètre d'un monument historique ou dans un site patrimonial remarquable doivent faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme.

DÉCLARATION PRÉALABLE (DP)

Autres constructions et travaux (ne portant pas sur une maison individuelle)
Cerfa n° 13404

- Aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, aire d'accueil de gens du voyage, ...) de faible importance soumis à simple déclaration.
- Construction, modification de construction existante... ou un changement de destination soumis à simple déclaration.

DÉCLARATION PRÉALABLE (DP)

Lotissements, divisions foncières non soumis à permis d'aménager
Cerfa n° 13702

Division d'un terrain pour en détacher un ou plusieurs lots en vue de construire.

Hors d'un site classé, d'un site patrimonial remarquable ou des abords des monuments historiques. Sans création ou aménagement de voies, d'espaces ou d'équipements communs à plusieurs lots et propres au lotissement.

PERMIS DE CONSTRUIRE (PCMI)

Maison individuelle et/ou ses annexes
Cerfa n° 13406

- Construction, agrandissement d'une maison individuelle ou ses annexes.
 - Aménagement à destination de l'habitation de tout ou partie d'une construction existante.
- Généralement, sont soumises à permis de construire : les constructions qui créent plus de 20m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, les modifications de façades ou de structures porteuses si elles s'accompagnent d'un changement de destination de votre construction.**

PERMIS DE CONSTRUIRE OU D'AMÉNAGER (PC/PA)

Autres constructions
Cerfa n° 13409

- Aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, parc d'attraction, terrain de sports ou loisirs...).
- Nouvelle construction.
- Travaux sur une construction existante.
- Autorisation d'exploitation commerciale.

PERMIS MODIFICATIF

Cerfa n° 13411

Modifier un permis en cours de validité.

TRANSFERT DE PERMIS

Cerfa n° 13412

Transférer tout ou partie d'un permis en cours de validité délivré à une autre personne.

PERMIS DE DÉMOLIR (PD)

Cerfa n° 13405

Démolition totale ou partielle un bâtiment.

LES CERTIFICATS D'URBANISME (CU) :

Cerfa n° 13410

- **D'information** : indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables à un terrain ;
- **Opérationnel** : indique, en plus des informations contenues dans le certificat d'urbanisme d'information, lorsque la demande a précisé la nature de l'opération, la localisation approximative et la destination des bâtiments projetés, si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de cette opération ainsi que l'état des équipements publics existants ou prévus.

LES PIÈCES À JOINDRE (en fonction de votre projet)

✓ Plan de situation du terrain (DP1 - PC1 - PCMI1) :

Réaliser un plan de situation à l'aide des sites internet suivants : www.cadastre.gouv.fr ou www.geoportail.gouv.fr

Le plan de situation doit permettre de localiser précisément votre terrain à l'intérieur de la commune

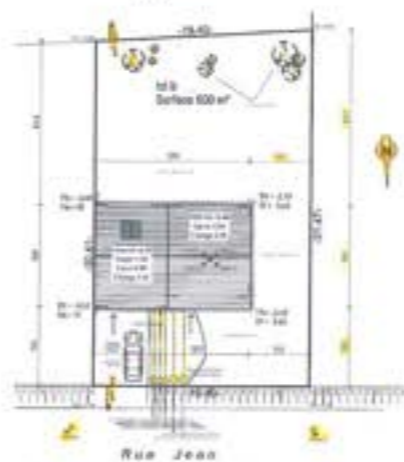
afin de savoir quelles règles d'urbanisme s'appliquent dans la zone où il est situé. Il devra comporter les informations obligatoires suivantes : une échelle permettant de repérer clairement le terrain à l'intérieur de la commune, une orientation (nord), la position et les angles de prise de vue des photos jointes au dossier avec indication des pièces correspondantes (pièces 7 et 8).



✓ Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier coté dans les 3 dimensions (DP2 - PC2 - PCMI2) :

Le plan de masse présente le projet dans sa totalité. Vous devez indiquer son échelle, l'orientation, ainsi que les cotes en 3 dimensions (longueur, largeur et hauteur).

Il doit faire apparaître :



- les bâtiments existants et les bâtiments à construire avec leurs dimensions et leur emplacement exact.
- les parties du terrain qu'il est prévu de creuser pour réaliser le projet ;
- l'emplacement prévu pour le raccordement aux réseaux ou l'installation du système d'assainissement individuel.
- les arbres existants, s'il y en a, en indiquant ceux

qui seront maintenus et ceux qui seront supprimés. Les arbres qui doivent être plantés.

Il doit indiquer l'endroit à partir duquel les deux photos jointes (pièces PCMI7 et PCMI8) ont été prises, ainsi que l'angle de prise de vue.

✓ Un plan en coupe du terrain et de la construction, coté dans les 3 dimensions (DP3 - PC3 - PCMI3) :

Le plan en coupe complète le plan de masse et permet de comprendre l'implantation du projet et ses incidences sur le terrain existant avant le projet. Il fait apparaître le profil du terrain avant et après travaux et la construction par rapport au profil du terrain.

✓ Un plan des façades et des toitures (DP4 - PC5 - PCMI5) :



Le projet a pour effet de modifier les façades ou les toitures d'un bâtiment existant. Le plan fait apparaître l'état initial et l'état futur.

- Il faut fournir le plan de toutes les façades des constructions, qu'elles aient ou non des ouvertures.
- Le plan doit comporter une échelle, l'orientation, mentionner les principales cotations de la construction (hauteurs à l'égout du toit ou à l'acrotère, au faîtage et la pente de toit).
- Il doit faire apparaître la composition d'ensemble de chaque façade, la répartition des matériaux et leurs aspects, les éléments de décors (tels que les moulures ou les corniches), les portes, les fenêtres, les cheminées et plus généralement tout ce qui se voit de l'extérieur.

Pour un projet d'édification ou de modification de clôture, le plan des façades devra être représenté par un plan en élévation de la clôture. Ce plan permet de connaître les éléments de composition de la clôture (matériaux et coloris utilisés) ainsi que l'ensemble des dimensions envisagées.

✓ Un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement (DP6 - PC6 - PCMI6) :

Ce document permet d'apprécier l'insertion du projet dans son environnement. Il doit permettre de visualiser le projet dans son contexte environnant (constructions alentour, paysages, etc.).

Pour réaliser ce document, vous pouvez recourir à différentes techniques et notamment à un photomontage.

✓ Une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche (DP7 - PC7 - PCMI7) :

Cette photographie permet de connaître l'aspect du terrain d'implantation du projet et des terrains qui le jouxtent immédiatement.

✓ Une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain (DP8 - PC8 - PCMI8) :

Cette photographie permet de connaître l'aspect du terrain d'implantation du projet et des terrains avoisinants.

✓ Une notice décrivant le terrain et présentant le projet (DPT1 - PC4 - PCMI4) :

- Présentation du terrain (avant et après travaux), en précisant les particularités, la situation, s'il est à l'état naturel (non construit), ou au contraire s'il y a des constructions. Elle comprend également le traitement de la végétation existante (arbres, haies), les clôtures etc.

- Présentation du projet de construction en détaillant l'objet de la construction ainsi que les points principaux caractérisant le projet : l'environnement, l'implantation, l'aspect, la volumétrie, les matériaux et les couleurs de la construction, les accès, les réseaux etc.

QUIZZ!

DE L'URBANISME : DP ou PC ?

- Construction d'un abri de jardin de 20m² de surface de plancher.
- Extension de 35m² de surface plancher d'une habitation de 130m² de surface plancher située en zone U du PLU.
- Construction d'un garage de 30m².
- Création d'une ouverture supplémentaire en façade d'une habitation.
- Construction d'une dépendance de 35m² en fond de jardin.

Réponses :
A - DP - B - PC - C - PC - D - DP - E - PC



Tarif salles communales

TARIF WEEK-END			Tarifs Mérévillois		Tarifs Extérieurs	
SALLES	HORAIRES	CAPACITÉS	TARIFS	CAUTIONS	TARIFS	CAUTIONS
Maison des jeunes	du samedi 18h30 au lundi 8h du samedi 9h au lundi 8h (uniquement en période de vacances)	50 personnes + cour + petite cuisine	140€	450€	200€	900€
Salle des Fêtes	Du samedi 9h au lundi 8h	200 personnes + bar	350€	900€	700€	1800€
Grande salle des Associations	Du samedi 9h au lundi 8h	50 personnes	125€	450€	250€	900€
Petite salle des Associations	Du samedi 9h au lundi 8h	30 personnes	115€	450€	230€	900€
Salle Polyvalente d'Estouches	du samedi 9h au dimanche 24h	100 personnes	230€	1000€	300€	1000€
Cuisine	Du samedi 9h au lundi 8h	Frigo + four + évier + lave-vaisselle	250€	900€	350€	1800€
Gymnase	Du samedi 9h au lundi 8h		400€	900€	800€	1800€
TARIF JOURNÉE			Tarifs Mérévillois		Tarifs Extérieurs	
SALLES	HORAIRES	CAPACITÉS	TARIFS	CAUTIONS	TARIFS	CAUTIONS
Maison des jeunes	de 9h à 8h (le samedi, uniquement en période de vacances scolaires)	50 personnes + cour + petite cuisine	80€	225€	160€	450€
Salle des Fêtes	de 9h à 8h	200 personnes + bar	250€	450€	500€	900€
Grande salle des Associations	de 9h à 8h	50 personnes	70€	225€	140€	450€
Petite salle des Associations	de 9h à 8h	30 personnes	60€	225€	120€	450€
Cuisine	de 9h à 8h	Frigo + four + évier + lave-vaisselle	150€	450€	200€	900€
Gymnase	de 9h à 8h		250€	450€	500€	900€
FORFAIT			Tarifs Mérévillois		Tarifs Extérieurs	
SALLES	HORAIRES	CAPACITÉS	TARIFS	CAUTIONS	TARIFS	CAUTIONS
Salle des Fêtes	du vendredi 19h au lundi 8h	200 personnes + bar	450€	900€	900€	1800€
Cuisine	du vendredi 19h au lundi 8h		300€	900€	400€	1800€
CAUTION POUR L'ENTRETIEN			100€			

Organigramme

Mairie du Mérévillois



CAESE

Profitez de conseils juridiques gratuits avec l'agglô

Le saviez-vous ?

Située à Etampes et ouverte à tous, la Maison de Justice et du Droit (MJD) de la communauté d'agglomération vous informe sur vos droits et devoirs et vous délivre gratuitement des conseils en cas de difficultés ou problématiques juridiques ou administratives à travers 20 permanences dans des domaines très variés.



Association pour les personnes âgées, notaires, avocats du barreau de l'Essonne, conciliateur de justice, greffier, écoute psychologique, UFC que choisir, etc. sont autant de services et de professionnels accessibles sur rendez-vous, à quelques pas de chez vous.

Grâce à cette structure intercommunale, vous bénéficiez :

- d'informations générales sur les droits, devoirs et obligations,
- d'une aide de proximité dans l'accomplissement de démarches,
- d'informations juridiques gratuites par des professionnels du droit,
- d'une orientation, de la part de la MJD, vers le bon interlocuteur si votre situation ne relève pas directement de la structure.

Maison de Justice et du Droit de la CAESE

1, rue du Coq - 91150 ETAMPES
(à côté de la place Saint-Gilles)
☎ 01.69.92.11.70
✉ mjd@caese.fr

PLUS D'INFOS EN FLASHANT LE QR CODE



Envie d'être

super animateur/rice ?



L'agglô a toujours besoin de vous



Vous êtes titulaire du BAFA, CAP AEPE ou équivalent ?
Rejoignez la CAESE !

www.caese.fr

@LaCAESE



➤ La marque "Cresson de Méréville" se démarque !

Lancée officiellement en mai 2023 en vue d'obtenir ensuite le prestigieux label d'Indication Géographique Protégée (IGP), la Marque collective "Cresson de Méréville", créée par l'association de la Cressiculture Essonnienne avec le soutien de l'Agglomération, de l'État et du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français se déploie depuis avec vigueur pour faire connaître les petites feuilles et le grand caractère de cette plante emblématique de notre commune, qui comme vous le savez en est la Capitale depuis plus de 100 ans !

➤ Un site internet officiel

Depuis le mois d'avril, le site cressondemereville.fr, entièrement dédié à la marque a vu le jour sur la toile. Si vous ne vous y êtes pas encore connecté, il est grand temps d'y remédier ! Vous pouvez y découvrir une collection de recettes, des plats traditionnels aux créations innovantes, vous invitant à explorer les saveurs délicates et le caractère distinctif du cresson de Méréville. Mais aussi l'histoire de cette salade si particulière, son actualité ainsi qu'une carte des cressiculteurs concernés par l'IGP.

➤ Le Cresson de Méréville à la Tour Eiffel

De mars à août, le Cresson de Méréville était proposé à la carte du restaurant "Madame Brasserie" appartenant au grand chef renommé, Thierry Marx, au premier étage de la Tour Eiffel. Il a accompagné durant six mois une entrée d'une grande finesse : des asperges mimosa. Cette sélection qui à figurer dans l'un des plus grands établissements de France représente une vitrine à vie pour les producteurs de Cresson et un honneur pour tout le territoire que l'agglomération n'a pas manqué d'immortaliser à travers la réalisation d'un clip à découvrir en flashant le QR CODE.



Adhérez à la marque Cresson de Méréville et devenez acteur de sa réussite

Rendez-vous sur le site cressondemereville.fr pour devenir vous-même acteur de la préservation et de la promotion du Cresson de Méréville. En adhérant à l'association de la Cressiculture Essonnienne pour seulement 5 euros par an, comme la mairie du Mérévillois et l'agglomération, vous soutenez activement les efforts visant à obtenir la première Indication Géographique Protégée (IGP) de l'Essonne. En rejoignant l'association, non seulement vous participez à cette noble mission mais vous bénéficiez également de 3 bottes de cresson offertes par les producteurs adhérents, en plus d'autres avantages telles que des visites gratuites en petit groupe !



➤ Rénovation énergétique de votre logement : l'agglomération vous accompagne

Vous avez un projet de rénovation énergétique ? Vous souhaitez réduire vos factures d'énergie et/ou augmenter votre confort ? Chercher quels travaux réaliser ? Ou connaître les aides financières dont vous pouvez bénéficier ?

La Communauté d'agglomération de l'Étampois Sud-Essonne (CAESE) a déployé, en partenariat avec le Parc Régional du Gâtinais Français, un service de conseils neutre et gratuit pour vous accompagner sur les aspects techniques, financiers, juridiques et sociaux de vos projets. Très concrètement, le conseiller vous reçoit à Angerville, Saclas ou Étampes ou uniquement par téléphone pour :

- ✓ Réaliser une évaluation énergétique
- ✓ Identifier les solutions techniques les plus appropriées
- ✓ Vous conseiller sur le choix des équipements et des matériaux pour vos travaux
- ✓ Interpréter un devis (qualité et contenu)
- ✓ Identifier les aides financières dont vous pourriez bénéficier
- ✓ Vous indiquer les bons gestes du quotidien pour économiser de l'énergie.

Prise de rendez-vous obligatoire au
☎ 01.64.98.11.79
ou en ligne via le formulaire disponible ici





La SHASECM remercie ses adhérents de leur soutien et les municipalités de l'ex-Canton de Méréville de leurs subventions.

Société Historique et Archéologique Sud Essonne
Canton de Méréville
shacm67@gmail.com

Activités 2023

Depuis 2017, poursuite de la restauration et mise en valeur du site du sanctuaire gallo-romain de Saclas (7^e au 4^e siècle ap JC). Cette année Max Brondeau, accomplit un travail formidable en réalisant la poursuite du dégagement des murs et la réfection des sols détruits par les racines des arbres et l'érosion du sanctuaire depuis 2000 ans !

Samedi 17 juin 2023 visite du site pour les adhérents de notre association, en présence de monsieur Gaucher, Maire de Saclas.



Nelly Guguin, Max Brondeau et Jacques Floret, membres de la Société Historique et Archéologique Sud Essonne Canton de Méréville, y accueillent les visiteurs lors des Journées Européennes du patrimoine, les 16 et 17 septembre 2023.



Participation par prêt d'objets provenant du Sanctuaire gallo-romain de Saclas à l'exposition «Le Musée sort de sa réserve - Dessus/ Dessous : sous la terre notre histoire - Paysages archéologiques de l'Étampois Sud-Essonne» présentée au Centre Culturel de Méréville du 8 avril au 14 mai 2023.



Exposition à Château-Gaillard Place des Halles sur le thème «Acquisitions, Donations, Prêts» lors de la Foire au Cresson les 9 et 10 avril 2023.

Présence des membres de l'association à l'inauguration du Pont aux Boules d'Or de l'artiste Jean-Michel Othoniel, dans le Parc de Méréville, le samedi 3 juin 2023.

Publication dans le Bulletin municipal 2023 d'un article sur nos activités 2022.

Participation au Forum des associations le dimanche 10 septembre 2023 sous les Halles.

Participation par prêt de documents et communication de renseignements pour l'exposition «Généralités Sapey-Triomphe - Une famille d'artistes à Méréville» présentée au Centre Culturel de Méréville du 16 septembre au 29 octobre 2023.

En 2001, la Société Historique et Archéologique du canton de Méréville en 2001 avait exposé lors de l'exposition à Château-Gaillard intitulée «Les sculpteurs à Méréville de 1925 à 1955» des sculptures et dessins de Joseph Sapey-Triomphe (1897-1956) prêtés par Monsieur et Madame Jean-Louis Sapey-Triomphe, ses enfants.

Association SHASECM

Dimanche 5 novembre 2023 **assemblée générale** de notre association, suivie de la **conférence de Marie-Claude Jardin** intitulée « Jean-Louis Bory 1919-1979 »

Parmi les acquisitions et donations de documents, nous vous présentons une carte fantaisie «Amical souvenir de Méréville», une carte postale de l'Hôtel des Voyageurs (rue Curie), le calendrier des pompiers 1950 et une carte photo d'un chasseur et son chien, dont nous ignorons l'identité, prise par Maurice Mulard dessinateur et photographe à Méréville. Maurice Mulard (1875-1925) écrit de Yerres le 11 septembre 1903 à ses cousins Mérévillois « Chers cousins, nous avons l'intention de venir à Méréville dimanche prochain, seulement comme je prendrai des vues dans la vallée, nous n'arriverons pour déjeuner que vers midi ou midi 1/2. Je vous prie de vouloir passer un avis au tambour de ville Girard pour qu'il annonce que je me tiendrai à la disposition des personnes désirant se faire photographier, dimanche après-midi et lundi. Il est à désirer que le temps soit plus propice à la photo que ces jours-ci. A dimanche donc - amitiés à tous. Maurice Mulard ».



2024, anniversaire des 45 ans de la disparition de Jean-Louis Bory (1919-1979), 110 ans de l'inauguration du Monument Nieuport et de la déclaration de la première guerre mondiale, 80 ans de l'arrivée des Américains et concernant le marquis Jean-Joseph de Laborde (1724-1794), anniversaires des 300 ans de sa naissance, 230 ans de sa mort, 240 ans de l'achat du Parc de Méréville (1784), 250 ans de la naissance de sa fille Natalie (1774).



Un aperçu du village d'Estouches et son passé

Avant la Révolution, Estouches dépendait du diocèse de Sens, de l'archidiaconé et du doyenné d'Étampes, de la conférence de Méréville, comme il était de l'élection et grenier à sel d'Étampes dans la généralité de Paris. Il y avait moyenne justice dont les appellations relevaient à Méréville.

L'église du moyen âge, était sous l'invocation de la Sainte Vierge Beatae Mariae Virginis également de Saint Eutrope. L'historien A. Dujardin donne cette version dans son ouvrage « Estampes Mythologiques » en 1904 : « La statue en plâtre de Saint Eutrope, représenté en

évêque est constamment chargée de bouts de fil de lin, apportés par les personnes qui y viennent en pèlerinage pour l'hydropisie. »

La cure est réunie à celle de Méréville, elle le fut autrefois de temps à autre à celle de Pannecières, ou à celle de Tignonville (Aujourd'hui la ville s'écrit Thignonville). Le bâtiment a subi de nombreuses modifications, prolongé à l'ouest, avec une porte avec son arc surbaissé du 16^e siècle, élargi plus tard au 17^e siècle vers le sud, les deux piliers correspondant au mur de la nef primitive, derrière l'un d'entre eux, un contrefort est encore en place.

Le pignon, appuyé de deux contreforts à double ressaut, montant jusqu'au toit, coupé par le milieu d'une corniche saillante qui forme ceinture tout autour de l'édifice, s'ajoute d'une porte au cintre en anse de panier aux chambranles moulurés dans le goût du XVI^e siècle et haussée sur un perron de quatre marches. Un grand oculus placé au-dessus du bandeau, éclaire la partie haute.

Au moment du transfert du cimetière dans les années 1870, le creusement des tombes pour relever les corps, déstabilisa les fondations. L'ancienne tradition étant d'enterrer les défunts au plus près des soubassements de l'édifice religieux.

Le clocher primitif s'écroula et les ruines servirent à diverses personnes pour cacher leurs objets les plus précieux dans la crainte des prussiens qui séjournèrent plusieurs fois dans le village et y commirent de nombreuses dégradations.

A la place, un petit clocheton en forme de flèche fut construit, pour abriter la cloche.

Les têtes scellées sur la façade-ouest proviennent certainement des culs-de-lampe qui soutenaient les croisés d'ogives de l'ancien clocher, une troisième est scellée dans le mur de presbytère Côté sud.



Les Amis de la Bonne Cause

Notre association « les ABC » organise, grâce à une vingtaine de bénévoles mérévillois, plusieurs manifestations au cours de l'année pour animer notre commune, récolter des fonds, des recettes et des dons intégralement reversés à une ou plusieurs associations caritatives reconnues par l'état, principalement l'AFM Téléthon.

Fin décembre 2023 la remontée des fonds, recettes et dons collectés a atteint la somme de 13 191 €, un record.

Les ABC et six autres associations mérévilloises ont participé et organisé le Téléthon Mérévillois sur trois jours début décembre pour un programme musclé : loto, boutique, tombola, panier garni, candy bar, livres d'occasion, compositions florales, jeux en bois, rétro gaming, tournoi Mario Kart, thé dansant, ateliers peinture sur bois et paper craft, escape Game « alerte au labo ».

L'assemblée générale 2024 des ABC a reconduit, après approbation des comptes et du bilan des actions, les 6 membres du conseil d'administration et

le bureau composé de Bernadette Malnoue trésorière, Pascal Charpentier secrétaire, Marie-Claire Boinet vice-présidente et Serge Ducloux président.

Rejoignez les bénévoles de notre association les ABC pour préparer, participer, assurer et animer les manifestations de 2024 :

- > Bourse aux vêtements 27/28 avril (salle des fêtes)
- > Vide grenier 28 avril (cour salle des fêtes)
- > Etape de la Montthérienne cyclotourisme 02 mai (Avenue Jean Jaurès)
- > Randonnée Cyclo 05 mai (la halle)
- > Marche gourmande 09 juin (la halle)
- > Fête des Années Folles 22 septembre (la halle)
- > Bourse aux vêtements 19/20 octobre (salle des fêtes)
- > Téléthon Mérévillois 06/07 décembre (salle des fêtes)
- > Thé dansant du Téléthon 08 décembre (salle des fêtes)

L'adresse de notre site :

www.amisdelabonnecause.wordpress.com

Notre adresse Email :

amisdelabonnecause@gmail.com

Avec son QR code



Photos souvenirs du Téléthon Mérévillois 2024



Les Amis du Domaine de Méréville (ADM)

Participez à la sauvegarde de notre patrimoine local en rejoignant notre association de bénévoles !
Nous avons toujours besoin de personnes volontaires !

De quoi s'agit-il ?

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur notre association, son but, ses actions, sur notre site internet www.lesamisdudomainedemereville.fr

Quelques actions 2024, en BREF !

Printemps 2024 :

- > 05 mai : Troc de plantes, gratuit !
bouturez, échangez !

À venir :

- > WE 21/22 septembre : Journées du Patrimoine au Domaine
- > Dimanche 13 octobre : grande journée festive au Domaine, autour du potager
- > Dimanche 24 novembre : Conférence sur Natalie de Laborde au Centre Culturel.



Au plaisir de vous rencontrer lors d'une visite au Domaine de Méréville !
Cécilia Aigret - Présidente de l'ADM



Quelques informations sur les travaux en cours :

> Le chantier du château :

Principale fabrique du parc, le château occupe une place charnière dans sa composition. Situé sur un point haut, il est mis en scène pour être aperçu de partout et permet aussi d'observer le jardin selon de multiples points de vue. Résultant d'un assemblage architectural hétéroclite, son aspect a évolué au fil du temps et des modes. Le premier château médiéval a ainsi été transformé en demeure d'agrément, puis à la veille de la Révolution, Jean-Joseph de Laborde confie à l'architecte Barré la charge d'agrandir et moderniser la bâtisse dans le goût néoclassique. Occupé par l'armée allemande puis l'armée américaine durant la Seconde guerre mondiale, il est ensuite laissé à l'abandon, se dégradant lentement au gré des intempéries et intrusions.

Après des travaux d'urgence initiés au début des années 2000 pour assurer la pérennité de la structure du bâtiment, ce sont des travaux de restauration des façades, charpentes et couvertures qui ont commencé en 2023. Durée estimée du chantier : 5 ans.

> **Le chantier hydro-écologique** est quasiment terminé. Les boues issues du curage des petit et grand lacs sont en phase de séchage, à proximité de la laiterie, d'où le fait que la zone soit encore inaccessible. Elles devront ensuite être exportées, en principe à l'été 2024 si une zone d'export a pu être définie d'ici là.

Plus d'informations sur le Pont aux Boules d'or et le chantier hydro-écologique sur le site
www.essonne.fr ou
www.fondation-patrimoine.org

Arts Plastiques Mérévillois

L'Association accueille les personnes à partir de 16 ans.

Nous nous réunissons à l'ancienne école de MONTREAU le mardi, mercredi et jeudi après-midi à partir de 14h30 pour dessiner ou peindre.

Depuis l'année dernière, l'atelier ouvre également le jeudi soir à partir de 20h pour les adhérents désireux de s'initier au modelage.

En avril 2023, nous avons été invités à exposer à la salle Simone Veil à ANGERVILLE sur le thème de la nature.

Au printemps, une visite du château de ROSA BONHEUR, artiste peintre du XIX^{ème} siècle et première femme artiste à être décorée de la Légion d'Honneur, a été très appréciée.



En novembre, certains adhérents ont exposé leurs oeuvres (peintures, dessins et modelages) au Centre Culturel de MEREVILLE. Dans l'année, nous avons partagé quelques moments conviviaux tels que la galette, un

couscous, le repas de Noël, ainsi qu'un repas au restaurant « Les Gens » à MEREVILLE.

Si vous souhaitez découvrir ou exercer vos talents, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez bienvenus dans notre association.



Athlétic Club Mérévillois

En cette saison 2023/2024 l'Athlétic Club Mérévillois compte parmi ses rangs, 131 licenciés de l'école d'athlétisme aux groupes Athlè Fit et Hors stade, en passant par les ados.

Notre club continue de se développer depuis sa création en 2019.

La saison est rythmée par les objectifs de chacun mais surtout par le calendrier des compétitions de chaque section, à savoir les courses sur route, les cross, et les compétitions d'athlétisme intégrant les lancers et les sauts en plus des épreuves de course ainsi que les trails.

Chaque adhérent porte fièrement notre maillot au niveau local, départemental, mais aussi régional et même national, cette saison une athlète du club, Olivia, participe au championnat de France de Trail et au championnat de France de course en montagne. Thomas au championnat de France de 10km.

L'école d'athlétisme continue de progresser et de se développer. Cette année également de jolies

performances pour l'ensemble du groupe sur la saison de cross.

Au niveau des adolescents, cela va des Benjamins (12ans) aux juniors (18ans), nos deux entraîneurs Laurent et Pascal, accompagnés par François se démenent pour faire progresser le groupe.

Concernant les adultes, les deux groupes travaillent dans la bonne humeur et selon les objectifs de chacun pour se challenger et se motiver. Cette année Gilles est venu renforcer l'encadrement avec des séances de travail spécifiques PPG.

Cette année, les athlètes du club ont couru ou vont courir un peu partout en France, que ce soit à Saclas, Etampes, Chalo St Mars, Boissy sous at Yon, Cheptainville, Menecy, Lisses, Dourdan, Rambouillet, Paris, Fleury les Aubrais, et ce n'est pas fini...

Athlétic Club Mérévillois
athleticclubmerevillois@gmail.com
06.81.62.38.64



Au clair de la plume

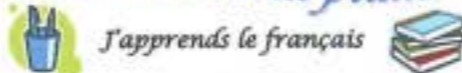
J'apprends le français

Notre association a pour objet d'accompagner toute personne française ou étrangère désireuse de s'insérer dans la vie sociale et locale par l'apprentissage du français (parler, lire, écrire, comprendre).

Nous sommes une vingtaine de membres, apprenants et bénévoles. Si vous souhaitez nous découvrir ou nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.



Au clair de la plume



Contact : **Mme Aly El Hadi - Présidente**
9 Rue Voltaire - Méréville
91660 LE MÉRÉVILLOIS
Tél : 06.76.58.07.43

Adhésion association : 5€ / an et cours gratuits
en individuel ou à plusieurs
Cours planifiés avec l'apprenant

I learn French

Apprendo o Francés *Invat francezi*
أتعلم الفرنسية *Apprendo français*
Franziska Ögreniyorsun Я начинаю французский

Nous cherchons des bénévoles pour enseigner

Autour du Fil

Cette année nous organisons notre salon et nous serons :

- Au forum des associations : 08 septembre 2024
- 6^{ème} salon Autour du Fil : 05 et 06 octobre 2024 avec 20 d'exposants ainsi que des ateliers divers !

En 2025

- 6^{ème} journée de l'amitié : 14 juin 2025 de 10h00 à 18h00 non-stop à la salle des associations. Nous vous convions à venir avec votre ouvrage tricot, broderie, dentelle aux fuseaux, couture, etc. ou tout simplement, venir bavarder avec nous.
- 9^{ème} Puces des couturières : 11 et 12 octobre 2025

Atelier patchwork

Les mardis de 14h00 à 17h00, nous réalisons un projet en commun en fil rouge et chacune apporte son ouvrage, son savoir-faire et cela toujours dans la bonne humeur.

Atelier Couture

Les vendredis de 14h00 à 16h00 et de 20h00 à 22h00 pour tous, nous confectionnons des accessoires, vêtements...

Merci à tous les bénévoles de l'association ainsi que tous les partenaires pour leur soutien et un très grand MERCI aux visiteurs car sans vous rien ne serait possible.

☎ 07 49 36 51 84
✉ salonautourdofil@gmail.com
🌐 <https://autour-du-fil.hubside.fr>
📘 www.facebook.com/salonautourdofil



Vie Associative

Basket Club Mérévillois

Le club de basket va bientôt pointer le bout de son nez dans cette merveilleuse commune. L'équipe s'organise et se prépare pour pouvoir offrir le meilleur cadre possible à ses futurs adhérents et adhérentes. Pour nous y aider, 3 choses à faire :



1. Nous suivre sur les réseaux (Instagram et Facebook) pour rester informé
2. Remplir la fiche de renseignement disponible sur nos réseaux ou par message si vous souhaitez vous inscrire ou inscrire vos enfants.
3. Partager un maximum les informations du club à vos proches, collègues, voisins, etc.

N'hésitez pas à nous contacter par E-mail

basket.mereville@gmail.com

pour toutes informations, questions, encouragement, histoires drôles, inscriptions, ou juste un salut.

Dates à retenir

- 11 mai : Session initiation basket et rencontre avec le club
 - 18 mai : Tournoi 3x3 du BCM, avec animation (musique + repas)
 - 15 juin : Session initiation basket et rencontre avec le club
 - 22 juin : Tournoi 3x3 du BCM, avec animation (musique + repas)
- Sur le terrain extérieur près du gymnase
Inscriptions à partir du 11 mars 2024

A bientôt.

Gilles - Président Basket Club Mérévillois

BOXE Thaï Association

BUSHIDO CAMP MEREVILLE SERPENTAR



L'association propose la pratique de boxe thaï, tous niveaux confondus.

Ce sport de combat s'inscrit dans les boxes pieds-poings car il intègre autant les bras que les jambes.

Orientée vers le loisir, cette discipline tout public est ouverte aux enfants à partir de 6 ans. Amateur ou débutant, vous êtes les bienvenus pour partager un moment sportif intense.

Pour tout renseignement
contacter Luc ☎ 06 29 19 66 72.

AMAP Terr'évilles

du Mérévillois et alentours



Une AMAP, qu'est-ce que c'est ?

C'est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Depuis 11 ans, un regroupement d'environ 50 familles du Mérévillois et des alentours, a décidé de se nourrir autrement. Cette union tisse des liens avec des producteurs locaux labellisés en agriculture biologique. Les partenariats avec les fermes aux alentours permettent aux adhérents d'avoir accès régulièrement, et à prix fixe, à des légumes (chaque semaine), des tisanes et aromates, des fruits, du cresson, du bœuf, des volailles, des œufs, du pain ou encore des légumineuses.

Les adhérents organisent de temps en temps, des petits événements festifs pour informer et sensibiliser sur les bienfaits d'une alimentation de saison et d'origine locale.

Où trouver l'AMAP Terr'évilles ?

Le partage hebdomadaire de l'AMAP Terr'évilles se fait sous le préau de l'ancienne école de Montreau, rue des ormeaux, chaque vendredi soir entre 18h30 et 19h30 par et pour les adhérents. Ces moments de partage permettent aux maraichers et aux mangeur(euse)s de se rencontrer et d'échanger. On y parle légumes, recettes, agriculture et bien d'autres sujets. Des dégustations de produits bio et locaux sont organisées occasionnellement pendant ces distributions conviviales.

Intéressé(e) ?

Nos légumes sont produits par la Ferme Sapousse, installée en agriculture biologique à Pussay depuis maintenant 12 ans. D'autres contrats avec d'autres producteurs bio et locaux sont donc aussi disponibles.

N'hésitez pas à nous contacter si l'un ou l'autre de nos contrats vous intéresse. Pour les légumes, même quand les parts de légumes sont attribuées, nous avons une liste d'attente/remplacement et il peut y avoir un désistement en cours d'année (déménagement...)

Notre AMAP Terr'évilles fait partie
du Réseau AMAP Ile de France
www.amap-idf.org

Pour adhérer ou avoir plus
de renseignements :

- venir à Montreau un vendredi entre 18h30 et 19h30
- alyehadi@hotmail.com (Aly)
- 06 69 20 20 08 (Marie)
- www.terrevilles.jimdo.com



Farine de froment

LES SOIRÉES AU SILO

Concerts
Participation au Prix de l'Association
du mois de Mars

Théâtre
programmation du Théâtre Intercommunal
d'Etampes
collaboration en ligne et en place (9h - 12h)

vendredi
5 avril à 20h30
Vjochi Khan & ses invités
performance musicale et vidéo

vendredi
17 mai à 20h30
Mariebell Compagnie
Chaos de nos Temps

Hors les murs
Place de la Halle
Les Traverses épisode 1
projet, installation en place

Samedi
Terjan à 20h30
Derrick Sound System
Santé de la nuit et du jour

Ensemble Felicitas
Musique et conte

En 2024, le TLUC du Silo se refait une beauté avec sa scène flambant neuve ! Car on a un scoop... Pour votre plus grand plaisir, le Silo a décidé de relancer la formule du « concert par mois », chaque premier vendredi.

Après le succès des concerts de janvier avec l'électropop de Joséphine, de février avec le duo chant/contrebasse « sous les arbres » et de mars avec la chanson française « love tour du BEC », on continue sur notre lancée avec :

> **Vendredi 5 avril à 20h30** : Vjochi Khan (Image et son)

Performance d'étape proposée par Vjochi Khan à la recherche de l'instrument fabriquant autant de sons que d'images sans savoir si c'est l'un qui provoque l'autre

ou l'inverse. Pour faciliter l'approche de ce discours novateur et authentique, Vjochi a invité un (ou plus) comparse(s) avec qui il pratique la symbiose des matières visuelle et sonore.

> **Vendredi 3 mai à 20h30** : l'Ensemble Felicitas (musique et conte).

De retour au pays après leur exploration du lac Peloponoma, Lady Phylis, Dame Valériane et leur aide de camps Anthiocus vont entreprendre le récit de leurs terribles et merveilleuses aventures.

Leur dernier bivouac a été établi face à la vénérable assemblée des archéologues.

De ces contrées lointaines, elles rapportent trois récits, trois contes singuliers, des cartes et des musiques.

Et ce n'est pas tout !

> **Vendredi 17 mai à 20h30** rendez-vous au Silo côté guinguette pour le spectacle de clown « Chienne de vie » de la Mariebell Compagnie qui est le « coup de projecteur du Silo » du Théâtre intercommunal d'Etampes : Les fondatrices du CRAM (Comité Radiatif d'Aide au Marasme) vous invitent à une table ronde consacrée au chaos. Vous aurez l'immense déplaisir de réveiller en leur compagnie vos pires migraines. Parmi les invités, se succéderont les plus grands spécialistes du mal être, notamment Dr Nietzsche, en direct de sa tombe. Préparez-vous à faire le deuil de vos illusions...

> **Samedi 1^{er} juin** rendez-vous sous la Halle de Méréville pour la première partie des Traverses. Au programme de la journée : rendez vous à 14h30 pour participer à des ateliers de créations collectives animés par l'équipe du Silo et des bénévoles sur le thème de la couleur. Les installations seront ensuite exposées au Domaine de Méréville pour les Traverses le 7 juillet ! Puis, la journée se terminera par un cours de salsa et à 21h

le Derrick Sound System nous fera danser jusqu'à 23h ! Buvette et restauration légère sur place pour le plus grand bonheur de vos papilles !

Le Silo est un Tiers Lieu Utile et Culturel, il est ouvert du mardi au vendredi de 16h à 19h30 et le jeudi jusqu'à 21h. Vous pouvez y venir pour rien, ou pour vous installer et jouer à des jeux de société, pour boire un coup, ou pour acheter des produits locaux (fruits et légumes bio, épicerie...). Le Silo est aussi un espace dédié aux pratiques artistiques et culturelles, plusieurs ateliers vous sont proposés gratuitement : le premier jeudi du mois, un atelier de cuisine « Atablions-nous », le deuxième jeudi du mois un atelier de discussion autour d'un sujet en lien avec l'art et des sujets de société « Je pense donc jeudi », le troisième jeudi du mois un atelier de lecture « LiroSilo » et le quatrième jeudi du mois un atelier d'écriture « JeudiCriture ». Tous ces ateliers ont lieu de 18h30 à 20h30. Un samedi sur deux, le Silo vous ouvre aussi son atelier d'arts plastiques et numérique « GraphNum » de 15h à 18h, accessible à tous !

Nous vous attendons !!!

Méréville
FESTIVAL EN 2 TEMPS

le 1^{er} juin 2024
DE 14^h00 À 22^h
Place de la Halle
Atelier de création collective
BOUTE, BOUTE ET BOUTE LES

A L'ASSAUT DE LA COULEUR!

FESTIVAL LES TRAVERSES

le 7 juillet 2024
DE 14^h À 19^h30
Espace de l'Atelier de l'Atelier de l'Atelier

Domaine départemental
PROJETS, IMAGINES ET BONS AIRS

gratuit et accessible à tous

FITLYNE

L'association Fitlyne réorganise ses cours pour 2025 avec de nouvelles activités : la Zumba, le cardio training et le body Zen dispensés par Céline Percheron (diplômée d'état) restent à l'honneur.

Les cours pour enfants s'intensifient avec l'arrivée d'un nouveau professeur, Laura Payet, qui anime les ateliers Dance Jazzy et éveil corporel.

Cette année les jeunes danseuses sont parties voyager dans l'univers celtique et irlandais avec l'apprentissage de danses traditionnelles. Dans quel univers partiront-elles en 2025 ?



Venez le découvrir en nous rejoignant !

Infos et inscriptions :
Céline Percheron ☎ 06.81.04.25.25



Chorale Les Baladins



La chorale des Baladins : 50 ans en chœur

La chorale des Baladins de Méréville fête en 2024 ses 50 ans d'existence ! Elle se renouvelle chaque année et a accueilli cette année une nouvelle cheffe de chœur, Marie-Laure Brossolasco, après le départ en retraite d'Alison Taylor. Au programme : des concerts sur le territoire de l'Essonne, des stages festifs et des œuvres classiques comme très contemporaines.

Des concerts partagés

Les choristes des Baladins se retrouvent tous les mardis soir à 20h30, au Conservatoire intercommunal, sur le site de Méréville. Le répertoire évolue en fonction des projets collectifs, comme au printemps 2024 avec la participation à la rencontre « Chœurs en fête » à Arpajon, projet qui a rassemblé plusieurs chorales du département sous l'égide de l'Union

départementale des établissements d'enseignement artistique de l'Essonne. Les chorales partagent ainsi un répertoire varié, avec des œuvres chantées en commun. Pour que cette fête prenne une nouvelle dimension, l'UDEA91 avait commandé au compositeur Myung Hwang Park deux œuvres sur des poèmes en français : « L'épi de blé vert » de Magali Breton, « Et un sourire » de Paul Eluard.

Les Baladins participent également aux opéras comiques des Music'Halles bien connus des Mérévillois. La chorale se produit aussi dans les maisons de retraite du territoire, pour la plus grande joie des aînés.

Le chœur des Baladins possède quatre voix (ou « pupitres ») : sopranos et altos pour les femmes, ténors et basses pour les hommes. Le mariage de ces voix offre une coloration inédite aux chants et une émotion sans pareille, une expérience à vivre !

Un chœur qui cultive la convivialité

La fête de la Sainte Cécile au mois d'octobre est l'occasion pour les choristes de célébrer la patronne des musiciens en invitant leurs amis à une soirée entièrement composée par le chœur. Le pique-nique annuel a lieu à l'occasion du festival des Traverses, de l'association Farine de froment. Enfin, un stage annuel permet de se retrouver tous ensemble dans un gîte sur un week-end et de travailler dans la bonne humeur.

La chorale des Baladins vous invite à la rejoindre pour avoir le plaisir chanter ensemble !

Si vous êtes intéressés,
prenez contact avec Clara Meyer,
présidente ☎ 06 07 25 39 77 ou
la secrétaire Geneviève Delatouche
☎ 06 85 68 08 29

Les petits carrés

L'association des Petits carrés de Méréville vous invite à venir les jeudis soirs de 20h à 22h à la salle des associations pour découvrir et créer vos objets en mosaïque.

Pendant ce temps de rencontre, nous pouvons échanger nos savoirs et savoir-faire, des idées, des conseils, des astuces et surtout partager un moment de convivialité.

Nous participons à chaque forum des Associations en septembre et à la Foire au Cresson tous les deux ans.

Tarifs de la cotisation annuelle : adulte 30 € / jeune 15 €. Les inscriptions peuvent se faire à tout moment de l'année. Interruptions pendant les congés scolaires.

Vous êtes tous bienvenus. En espérant vous voir prochainement.

Présidente, Brigitte Vergneau

Contacts, pour plus d'informations :
Brigitte VERGNEAU ☎ 01 84 95 02 94
Sylvie PATY ☎ 01 89 95 39 42
Véronique DENEUCHE ☎ 01 84 95 13 34

Exemples d'objets réalisés en mosaïque



Vie Associative

Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de la CAESE

Pôle des Enseignements Artistiques
MUSIQUE - CHANT - DANSE - ARTS PLASTIQUES



Plus de 700 élèves et 20 instruments enseignés, une filière voix, de l'éveil musical, de la découverte instrumentale, de la danse, des arts plastiques, des interventions en milieu scolaire et de nombreuses manifestations gratuites présentées par les élèves et leurs professeurs sur tout le territoire de la CAESE.

Espace d'ouverture et de découverte, le pôle des enseignements artistiques, œuvre à la reconnaissance de la différence et à la promotion de la diversité culturelle. Par le développement de l'engagement collectif, il contribue par ses actions à la socialisation par l'art.

La mission première de notre structure est de susciter le plaisir et de fournir les moyens de jouer ensemble, de partager la musique, la danse et les arts plastiques en dispensant un enseignement de qualité. En tant qu'espace dédié à l'épanouissement artistique et culturel, le Pôle des enseignements artistiques aspire à permettre à chacun d'explorer les arts de manière ludique et pédagogique. Avec une équipe de 43 professeurs qualifiés, le conservatoire offre des cursus diplômants ainsi que des parcours personnalisés, adaptés à tous les âges et à tous les niveaux d'apprentissage, y compris pour les adultes.

Dans cette démarche, sur le site de Méréville, la danse occupe une place centrale, avec des cours dès l'âge de 6 ans, proposés au sein

de la Maison des jeunes. Les partenariats et collaborations avec les différents partenaires culturels in situ tels que les Baladins, le Silo ou encore les Music'Halles apportent une grande richesse à l'offre pédagogique existante.

Parallèlement, l'école d'arts plastiques dispense une variété de cours dès l'âge de 7 ans, destinés aux enfants, aux adolescents et aux adultes, grâce à une équipe de 3 professeurs spécialisés. Ces cours sont dispensés dans les ateliers de Morigny-Champigny ainsi qu'à Abbéville-la-Rivière.

Depuis la rentrée 2022, le tronc commun avec le conservatoire offre aux élèves la possibilité de construire leur parcours artistique en transversalité en intégrant la musique et la danse.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée et au plaisir de vous accueillir

Pierre Girard, Directeur
Marie-Sandra Lamara, Responsable Pédagogique

CONSERVATOIRE DU MÉRÉVILLOIS : rue Jules Ferry (face au centre secours Pampliers)
Véronique Mauduit ☎ 01 84 95 12 20 - conservatoire.mereville@caese.fr
CONSERVATOIRE D'ETAMPES : 19 bis rue Louis Moreau
Marine Picard ☎ 01 84 59 26 76
conservatoire.etampes@caese.fr - ecole.artsplastiques@caese.fr

Tarifs préférentiels pour les habitants du Mérévillois et l'ensemble de la CAESE, adaptés aux ressources et à la composition familiale des foyers sur le principe du « taux d'effort » appliqué au quotient familial.

Plus d'informations en accès direct sur le site www.caese.fr



Les Music'Halles

La troupe lyrique



Après le succès des Pirates de Penzance, l'opéra-comique le plus célèbre de Gilbert et Sullivan, les choristes de la troupe se sont remis au travail le 8 janvier pour apprendre les chœurs de L'Elixir d'amour, opéra en 2 actes de Gaetano Donizetti. Nous avons quelques changements dans l'équipe artistique avec l'arrivée de la metteuse en scène Florie Dufour et de la cheffe de chœur Marie-Laure Brossolascio. Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre comme choriste, l'apprentissage de la mise en scène débutant en octobre 2024. Notre objectif est de nous produire sur scène en mars/avril 2025 pour au moins 3 représentations.

Le stage d'orchestre



C'est le 27^{ème} stage d'orchestre qu'ont organisé les Music'Halles du 7 au 12 avril 2024 à la salle des fêtes de Méréville en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal. Ce stage accueille tous les instrumentistes ayant 4 ans de pratique instrumentale au moins. La pratique en orchestre est une étape essentielle de la formation d'un musicien. La cheffe d'orchestre Nathalie Soullé disait qu'en « une semaine les stagiaires font plus d'heures d'orchestre qu'en un an au conservatoire ». Même si le travail est intensif, partagé entre travail en pupitre avec un professeur, en partiel (cordes, bois-cuivres-percussions) et en tutti, il n'en est pas moins convivial et se déroule dans la bonne humeur. Les pauses et le repas du midi y sont pour quelque chose, car ce sont des moments de détente et d'échanges intergénérationnels. Le thème retenu pour le stage 2024 a été, jeux olympiques obligent, « Oh ! L'un pique... L'autre joue ». Le stage s'est terminé par un concert le 12 avril à la salle Guy Bonin d'Angerville.

Une dizaine de stagiaires a été hébergée chez l'habitant. Nous recherchons toujours des bénévoles. Merci de nous contacter si vous souhaitez recevoir l'un de nos stagiaires à l'avenir.

Place de l'Hôtel de Ville - 91660 Le Mérévillois
E-mail : lesmusicshalles@gmail.com - 06 74 51 98 83
www.lesmusicshalles.com

Les Ateliers théâtre

Les ateliers théâtre sont très actifs et se produisent régulièrement dans le Sud Essonne.

L'atelier du dimanche présente une pièce, La Princesse Anglaise, d'un auteur Mérévillois, Hervé Laporte. Les Music'Halles avaient déjà monté une pièce du même auteur, « Meurtre à l'Athénée ». Après 2 représentations en décembre 2023 à Méréville, c'est à Angerville, Chalou-Moulineux et Ormoy la Rivière que la troupe s'est produite. D'autres lieux sont prévus avant le clap final.

Les ateliers enfants et adolescents ont travaillé respectivement sur 2 textes : Mon étoile de J.C. Grimberg et sur La Dispute de Marivaux. La représentation a eu lieu le 28 juin salle des fêtes de Méréville.

L'atelier adultes du mercredi a monté un spectacle à partir d'un texte de Berthold Brecht qui a servi de trame, en y intégrant des extraits d'autres textes, d'improvisation, de la musique et du chant en partenariat avec le Conservatoire à rayonnement intercommunal pour aboutir à des représentations les 22 et 23 juin salle des fêtes de Méréville.



Le Yogart

Depuis la rentrée 2023, les Music'Halles proposent une nouvelle activité le Yoga dansé. C'est une activité assez peu répandue, mais qui connaît un grand succès auprès des jeunes et des adultes qui la pratiquent. C'est l'association de deux disciplines, le yoga et la danse. Les cours se divisent d'ailleurs en 2 parties : le yoga pour que les participants apprennent les « figures imposées » du yoga et le yoga dansé, une improvisation en mouvements dansés intégrant des postures sur de la musique ou sur de courts textes. Nous sommes très heureux d'avoir intégré cette activité au sein de l'association, car elle rejoint par son côté improvisation et danse d'autres activités artistiques.



Trompes du Rallye de la Juine

Les sonneurs des TROMPES DU RALLYE DE LA JUINE toujours fidèles au Mérévillois ont comme chaque année animé la Foire au Cresson ainsi que le magnifique Feu d'artifice tiré devant le Château du Domaine de Méréville.

Nous avons perdu un des nôtres, un ancien de ce groupe, Monsieur Yves MERLET s'en est allé cet été, quelques sonneurs lui ont rendu hommage au cours de la cérémonie religieuse et accompagné à sa dernière demeure au son des trompes de chasse qu'il affectionnait particulièrement.

Le groupe a le plaisir d'accueillir de nouveaux jeunes sonneurs pour lesquels nous devons adapter de nouveaux créneaux horaires afin que ces formations s'intègrent à leurs emplois du temps d'étudiants.

Lors du concours fédéral Centre Val de Loire à Maillebois le 20 Août 2023 Estéban Lemaire a été classé 4^{ème} sur 12 concurrents, il a déjà prévu d'y retourner cette année. Il s'est également présenté au concours régional d'Île de France à Fontainebleau catégorie débutants et a été classé 28^{ème} sur 36.

Didier Patin quant à lui s'est présenté au Championnat FITF vétérans à St Martin Valmeroux et s'est classé 19^{ème} sur 51. A Fontainebleau, en 5^{ème} catégorie il a été classé 30^{ème} sur 34.

Il est toujours agréable de constater que ce groupe accueille de nouveaux adhérents passionnés par cet instrument qu'ils font résonner dans notre vallée.

N'hésitez pas à contacter
Dominique Dorat au
06 42 41 34 80 ou 06 86 03 32 23
Il sera ravi de vous faire découvrir
cet instrument.

Bien amicalement en St Hubert.

Vie Associative

Les Copains d'Éole

Notre club compte environ 45 membres permanents (environ 35 pilotes et 10 élèves), tous passionnés par la pratique du vol et en particulier du paramoteur.

Le paramoteur appartient à la classe 1 des ULM qui en comporte 6. Il est composé d'une voile de parapente, et d'un moteur léger, intégré à une cage de protection, portée sur le dos du pilote.

Une hélice offre la poussée nécessaire.

Le décollage se fait à pied ou assis sur un chariot équipé de roues. Il existe des paramoteurs à une ou à deux places.

Si vous souhaitez découvrir ce sport magnifique, n'hésitez pas à venir nous rencontrer sur notre terrain
Base de Boigny - 91660 Méréville
(GPS : 48°19'45.30" N 2°05'19.35" E)



BAPTÊMES & FORMATIONS

ÉTAMPES PARAMOTEUR PARIS

Que ce soit pour découvrir le Paramoteur lors d'un baptême en vol biplace, ou bien pour voler de vos propres ailes grâce à une formation, notre équipe de passionnés aura plaisir à vous accueillir.

Plus de renseignements sur le site « Orleans Etampes Paramoteur »
Venez découvrir votre région vue d'en haut !
Contact : n 06 12 47 79 19 - orleansparamoteur@gmail.com

IMPROVISE TA VIE

L'association IMPROVISE TA VIE est un lieu d'expression et de créativité pour trouver son CLOWN

Improviser ton Clown est une belle illustration de notre capacité à vivre notre présence « ici et maintenant ».

Ce cours pour adulte propose un temps récréatif, un lieu d'expression de la créativité et une façon originale de se rencontrer et de rencontrer les autres pour créer une bande de Clowns.

Cette approche se fait tout en douceur, en finesse, dans la bienveillance, pour oser se surprendre et accepter les autres.

L'accent est mis sur l'écoute de soi et des autres car le moindre détail est un prétexte au développement du jeu.

Par des propositions simples, qui mettent en confiance, amusent, détendent, chacun a la possibilité de réveiller et de mettre en jeu son corps, sa voix, son imagination et ses émotions. En jouant seul ou à plusieurs, face à un public bienveillant, à partir d'un thème ou d'une situation, pour libérer et laisser libre cours à son clown intérieur.

Je serai au Forum des Associations
le dimanche 8 septembre au gymnase de Méréville.

Vous pouvez aussi me contacter au 06 07 64 60 32
ou par mail à sandrine.brunet91macaron@gmail.com



Mérélude La ludothèque de Méréville

Avec plus de 600 jeux, Mérélude vous propose de vous replonger dans l'univers du jeu de société classique et moderne.

Depuis maintenant 10 ans, nous proposons de nombreuses activités tout au long de l'année (foire au cresson, Téléthon, Méréludiques, Mereludween...). Mérélude c'est aussi des jeux en bois traditionnels, de la peinture sur figurine, du jeu de rôle, des animations, des escapes games.

Que ce soit pour emprunter ou pour jouer, nous sommes ouverts, juste au-dessus de la bibliothèque, tous les samedis après-midi de 14h30 à 17h30 pour tous et à partir de 20h30 pour les adultes.

Tous les joueurs, débutants ou confirmés, sont les bienvenus !



Un Jour Un Jardin

Le Jardin partagé communal des Basses Croix au Mérévillois connaît un nouvel élan en 2024 avec une équipe de pilotage dynamique et motivée.

Elle crée et dessine le paysage du jardin avec un agrandissement des parcelles cultivées, la plantation d'arbres fruitiers, de légumes et diverses plantes, en conservant une zone dédiée à la biodiversité. Un espace convivial a été créé, où sont organisés des goûters jardinage.


L'association Un Jour Un Jardin a aussi programmé plusieurs visites avec les écoles du Mérévillois.

Rejoignez-nous nombreux pour participer à des expériences en permaculture, et partager des



idées innovantes et originales de jardinage.

A noter que notre Association Un jour Un jardin a une convention avec la commune. Par ailleurs nous sommes à la recherche de partenaires pour rejoindre ADpaysage, Myosotis, Bricomarché...

Retrouvez-nous sur  :
www.facebook.com/un.jour.un.jardin.au.merevillois

Infos et adhésion :
Aly : alyelhadi@hotmail.com
Laura : 06.51.31.20.21



La vie est SALSA

Notre association "LA VIE EST SALSA" est une association de danse qui a vu le jour en septembre 2020 à Méréville. Elle est née de la passion pour la culture cubaine.

Les cours ont lieu tous les mardis de 19h30 à 21h30 à la Maison des Jeunes à Méréville (rue Jules Ferry).

Notre professeur Yeimy LIMONTA, d'origine cubaine est là pour transmettre sa joie de vivre et sa pédagogie ainsi que toutes ses qualités et compétences d'apprentissage des danses cubaines, mais en particulier de la salsa cubaine.

Il a été professeur de salsa à Cuba de 2004 jusqu'à son arrivée en France en octobre 2018. De plus, il a participé à de nombreux festivals et a donné des cours et des stages partout en France. Il n'a cessé d'enseigner cette danse. De plus, sa pédagogie et ses connaissances de la salsa cubaine font de lui un excellent professeur qui vous donnera le sourire, l'envie d'apprendre et vous transportera au soleil à chaque cours.

Venez nous rencontrer et essayer quelques pas de danse avec nous... Nous vous attendons!!

Annabelle BRAGANÇA ☎ 06 89 37 62 94

Méréville en fleurs

Venez rejoindre notre association, nous avons besoin de bénévoles.

Nous serons ravis de partager de nouvelles idées et des moments de convivialité.

Un cours d'art floral a lieu chaque trimestre.

Un barbecue est organisé le 1er samedi d'août.

Deux concours ont lieu : maisons fleuries et illuminations de Noël.

Une sortie est organisée. Au programme de cette année : une journée amboisienne.



Christian Neveu - Président ☎ 09 60 11 90 94



Site Remarquable du Goût des Cressonnières de Méréville (SRG)

8^{ème} salon de la Gastronomie
27, 28 et 29 septembre 2024

Le Mérévillois, qui fait partie des sites remarquables du goût grâce à son cresson – soutenu par la CAESE pour obtenir une Indication Géographique Protégée (IGP) – organise sous la halle du XVI^{ème} siècle sa 8^{ème} édition de la Fête de la Gastronomie du vendredi 27 au dimanche 29 septembre 2024.

Vous y trouverez un marché de producteurs du réseau des Sites Remarquables du Goût, venus de toute la France. Ce marché, ouvert à tous et gratuit, sera l'occasion de découvrir de nombreuses animations et démonstrations culinaires. Une visite exclusive de cressonnières sera également proposée. Vous pourrez profiter de dégustations et de plusieurs offres de restauration sur place.

Fort de son succès lors des précédents salons, l'association du Site Remarquable du Goût des Cressonnières de Méréville poursuit sur sa lancée. Le prochain salon aura lieu les 27, 28 et 29 septembre 2024.

Au menu de ces journées :

- Marché de 25 à 30 producteurs labellisés « Site Remarquable du Goût » venant de toute la France
- Démonstration et ateliers cuisine
- Restauration sur place à base de produits du terroir
- Visite des cressonnières en minibus samedi et dimanche



La saison 2024 sera enrichie toutefois par les très grands travaux qui se déroulent dans le Domaine départemental de Méréville : remise en eau du Grand Lac et le pont aux boules d'or, revisité par l'artiste Jean-Michel Othoniel.

- Ouverture du salon vendredi de 16h à 19h, samedi de 10h à 22h30, dimanche de 10h à 18h
- Inauguration officielle, vendredi vers 18h.

Sans oublier le Grand feu d'artifice le samedi soir à 22h30 dans le domaine de Méréville

Nous vous attendons nombreux !

Le président Eric BABILLON et les membres
du Comité d'Organisation du Salon
Contact : Jacqueline Babilion : 06 80 40 77 16

Nuages Pourpres

Renforcer son système immunitaire avec Qi Gong :

Sa pratique est basée sur l'étude de séries de mouvements lents, sur la respiration, la concentration, la visualisation.

Comment agit-elle sur la santé :

Elle renforce, assouplit, équilibre le corps, améliore la respiration, fait circuler l'énergie et le sang pour dégager les blocages...

En alignant la conscience et le corps dans une communication plus harmonieuse, nous trouvons le corps en meilleure santé, avec une immunité plus forte pour se protéger contre les forces invasives comme la maladie.

Les cours ont repris le lundi 18 septembre 2023.

Septembre, portes ouvertes « cours gratuits », 2 cours vous sont offerts, afin de découvrir la pratique du Qi Gong.

Pour cette saison 2023-2024

3 ateliers vous sont proposés, ouverts également pour les personnes désirant découvrir le Qi Gong.

Les dimanches de 10h à 13h à la maison des jeunes

21 janvier - Qi Gong des Poumons

24 mars - Qi Gong de la Rate

23 juin - Qi Gong du Cœur

Tarifs adhérents : 10€ - Tarif extérieur : 20€



La journée du Bien-être réunissant les thérapeutes de notre région, s'est tenue le dimanche 5 novembre 2023, nous avons accueilli des thérapeutes en sophrologie, reiki, naturopathie, réflexologie, kinésiologie, shiatsu, soins énergétiques, relaxation, nutrition ayurvédique, hydrothérapie...

Stands idées cadeaux un avant-goût des fêtes, le miel «le rucher des cressonnières» de Jean-Marc Deguire, l'atelier de poterie de Lucie Audois qui propose des initiations découvertes et cours de tournage pour adultes et enfants.

Pour enrichir la journée, des ateliers / conférences se sont tenues :

➤ 14h30 - Julie Marchand, naturopathe mérévilloise, conseils en alimentation, hygiène de vie et remèdes naturels,



➤ 15h - Florence Deruy, énergéticienne et praticienne en massages et nutrition ayurvédique, communication animale,



➤ 15h30 - Agnès Forgue, kinésiologie et pédagogie perceptive,

Ces ateliers ont eu un grand succès, entre 12 et 18 participants. Nous avons eu env. 140 visiteurs, la manifestation s'est bien déroulée grâce à une belle équipe de bénévoles.

Nous renouvelerons la manifestation, date prévue le dimanche 3 novembre 2024.

Rappel des cours Méréville :

Lundi, mercredi, jeudi de 10h à 11h30 et le jeudi soir de 18h30 à 20h45

Également un cours sur la commune d'Angerville :

Lundi soir de 19h à 20h15

Les tarifs pour la saison pour 1 cours semaine :

- Tarif plein = 198.50€
- Tarif 10% = 184€ (seniors, étudiants, chômeurs), licences Sports pour Tous comprise.

Ateliers de Qi Gong

Saison 2023 - 2024

Les Dimanches

10h - 13h

Maison des jeunes

Rue Jules Ferry 9660 MEREVILLE

21 Janvier 24

QI GONG des POUMONS

Respirer l'énergie de l'automne de la rate de Feu et de cœur il chasse l'énergie perverse et favorise l'unité d'un feu dans la totalité des poumons.

24 Mars 24

QI GONG de la RATE

Cette pratique met en œuvre les fonctions digestives et assimile les nutriments de la Rate et de l'Estomac pour assurer l'unité de l'énergie de la Rate.

23 Juin 24

QI GONG du CŒUR

Qi Gong pour apaiser le cœur et calmer le sang. Favorise l'unité de l'énergie de cœur et de l'Estomac, la circulation du sang, le cœur, tout en renforçant ses énergies.

氣功

Gymnastique traditionnelle de santé chinoise associant le travail du corps, de la concentration de l'esprit et de la respiration. Pratiquée régulièrement cette gymnastique s'exerce bénéfique à différents niveaux. Elle renforce, assouplit et équilibre le corps, améliore la respiration, favorise la détente physique et mentale, permet d'établir une circulation harmonieuse de l'énergie vitale... En alignant la conscience et le corps dans une communication plus harmonieuse, nous trouvons le corps en meilleure santé, avec une immunité plus forte pour se protéger contre les forces invasives comme la maladie.

Le Qi Gong s'adresse à tout le monde, aux personnes n'ayant jamais pratiqué d'activité sportive jusqu'à celles d'un âge avancé. Chacun pratique selon ses possibilités physiques indépendamment de son âge.

Informations - Réservations : Tél : 06 74 63 85 35

jean.qigong@gmail.com

Places limitées : 12 personnes - Minimum : 4 personnes Qi Gong atelier annuel

8 mai - Remise de la médaille d'outre-mer
agrafe Liban à Eric BABILION

13 mai à Villeneuve sur Auvers



14 juillet à Montreuil



8 mai à Estouches



11 novembre à Méréville



11 novembre à Estouches

UNION NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS (UNC)

Pour l'année 2023

Nos participations :

- Commémorations officielles à Méréville et Estouches les 8 mai, 14 juillet, 11 novembre et 5 décembre
- Remise des calots le 16 mars à Brétigny
- Cérémonie d'hommage au colonel Arnaud Beltrame à Etampes le 23 mars à Etampes
- Cérémonie du souvenir au Mémorial du cimetière Américain de Villeneuve sur Auvers le 13 mai
- Journée départementale des porte-drapeaux à Oncy le 3 juin
- Cérémonie commémorative de la mort du Gal de Gaule à Etampes le 9 Novembre
- Thé dansant au profit du téléthon le 10 décembre

Venez nous rejoindre afin de perpétuer le devoir de mémoire

Silvestre Marcel au 01 64 95 04 30 - Olivier Michel au 01 64 95 06 67



USM TENNIS

L'USM Tennis vous offre la possibilité de pratiquer le tennis dans un cadre agréable et des conditions confortables grâce à ses 3 courts extérieurs (dont 1 court en terre battue) et à son court couvert. Tous ces courts sont accessibles par réservation par internet. Le club se trouve à côté de la piscine.

Fort de 200 adhérents en 2023 dont 110 enfants à l'Ecole de Tennis, ce club dynamique en plein développement vous propose une gamme variée d'activités : tennis loisir, mini-tennis (4 à 6 ans), école de Tennis (6 à 18 ans), cours adultes (plus de 18 ans), entraînements, stages

et tennis en milieu scolaire ainsi qu'un centre d'entraînement pour l'élite jeune. Une pratique libre ou encadrée pour tous !

De nombreuses manifestations sont organisées pour permettre aux membres du club de se rencontrer dans la convivialité sur et en dehors des courts :

- Tournois : interne (février-Juin), Open adultes (juin), double mixte surprise et Open jeunes (septembre).
- Compétitions régionales par équipes (2 équipes dames, 4 équipes messieurs, 6 équipes jeunes et 2 équipes séniors plus).
- Animations : galette des rois, goûter crêpes, chasse aux œufs, fête de l'école de tennis, barbecues, soirées Burgers, soirées Jeunes (Hot-Dog/Burgers-Jeux divers) et sortie Roland Garros.

- Envie de venir taper la balle ? Le club propose des tarifs adaptés à votre pratique !
- Offre famille et offre découverte à partir d'Avril !

Moniteurs DE :

Charly DUMEZ, Tom DUMEZ et Mado DUMEZ (en formation)

Président :

KEMP GRIFFIN Christian

Envie de jouer ou simplement se renseigner, contactez-nous au 06 67 33 57 70

UNION SPORTIVE SACLAS MÉRÉVILLE (USSM)

ENSEMBLE GRANDISSONS.

Tel est notre slogan. Un slogan choisi depuis plusieurs années déjà mais qui, saisons après saisons, se révèle être tout à fait approprié.

L'USSM ne cesse de grandir. Que ce soit en nombre de licenciés et bénévoles ou bien par les activités proposées par le club.

La saison passée (2023-2024), le club comptait plus de 340 licenciés et une cinquantaine de bénévoles. Bénévoles que nous ne remercierons jamais assez pour leur dévouement, leur disponibilité et leur patience.

C'est grâce au travail de chacun que l'USSM a obtenu le « Label Jeune FFF ». Ce label représente une véritable distinction en matière de structuration et de développement pour les clubs amateurs. Il vient récompenser le travail de plusieurs années réalisé auprès des jeunes footballeurs et footballeuses.

Autre point positif, l'Union Sportive Saclas Méréville a été sélectionnée parmi les 15 000 clubs que compte la FFF pour faire partie du programme « Club Lieu de Vie ». Ce dispositif fédéral vise à donner aux clubs sélectionnés les outils nécessaires au développement de leurs projets associatifs et à la mise en place d'activités autour de la pratique sportive. Là aussi, cette reconnaissance est due à un travail conséquent des équipes encadrantes depuis plusieurs années.

Le sport étant essentiel et parce que nous croyons en la jeunesse qui fera les citoyens de demain, des stages sont mis en place pendant les vacances scolaires afin de permettre à nos jeunes licenciés de se retrouver autour de leur passion commune, le

football, mais aussi de travailler sur le PEF (Programme Educatif Fédéral) avec des thèmes aussi variés que la culture foot, l'engagement citoyen, l'environnement, le fair-play, la santé...

Vous l'aurez compris, l'USSM est un club convivial où il fait bon vivre sa passion, le football.

Mais pas que ! Vous pouvez nous retrouver lors des prochaines manifestations organisées par le club : « Les Foulées Roses de l'USSM » courant octobre en faveur de la lutte contre les cancers féminins, la soirée du nouvel an, les tournois FIFA, le tournoi de pétanque...

Les dates de toutes les prochaines manifestations vous seront communiquées via nos réseaux sociaux : Facebook US Saclas Méréville @USSM91, Instagram ussm91

Alors que vous soyez sportif ou non sportif, habitant du Mérévillois et des communes alentours, rejoignez-nous pour continuer cette formidable aventure.

Faites de notre leitmotiv, le vôtre : donner du plaisir aux gens qui vous entourent et, par la force des choses, vous en prenez aussi.

ENSEMBLE GRANDISSONS !



Le yoga

Faire du yoga

Le yoga participe notamment à réduire le stress en permettant aux pratiquants de se concentrer sur leur respiration, de se détendre, d'apprendre à mieux contrôler leurs pensées et à se concentrer sur l'instant présent. Une posture de yoga permet de réduire la tension musculaire et d'améliorer la circulation sanguine. Le yoga apporte un grand nombre de bienfaits physiques notamment un assouplissement des muscles.

Les cours se déroulent : le mardi soir de 18H00 à 19H30
Le vendredi matin de 10H00 à 11H30



Envie de pratiquer ou simplement se renseigner
Contactez-nous : 06 33 10 65 58 / 06 65 36 20 27

Comité des fêtes

L'équipe des bénévoles



Activités de 2023

34^{ème} Foire au Cresson 2023 - Week-end de Pâques



Le père Noël à la maternelle
22 décembre 2023

Soirée Beaujolais le 17 Novembre 2023



Sortie à Châteaudun le 24 juin 2023

Vide-greniers le 27 Août 2023



Président : Michel Echivard
Christiane.fizaso@orange.fr - Tél. 06 82 97 86 58

Prévision 2024

- Foire au cresson 2024
Week-end
- 25 janvier :
Assemblée générale.
Salle des fêtes 19h30
- 24 février : Soirée choucroute
en préparation. Salle de fêtes
- 30, 31 mars et 1^{er} avril :
35^{ème} foire au cresson 2024
- 25 Avril : Sortie à Vierzon
Journée cabaret National
palace
- 25 Août : Vide-greniers.
Quartier Bel-Air
- 22 novembre :
Soirée beaujolais
- 20 décembre : Le père Noël à
l'école maternelle

Union des Commerçants & Artisans de Méréville (UCAM)

L'Union des Commerçants et Artisans de Méréville
a organisé le week-end du 25 et 26 Novembre son
traditionnel Marché de Noël.



Plus d'une quarantaine d'exposants étaient présents
avec la possibilité pour ceux qui le souhaitent de
déjeuner sur place. Les plus petits ont pu rencontrer
le Père Noël et participer à une animation travaux
manuels.

Ce joli moment a pu être organisé grâce au soutien
de tous les bénévoles.



Miss Le Mérévillois 2024



Je tiens tout d'abord à exprimer
ma profonde gratitude envers le
comité des fêtes pour m'avoir offert
l'opportunité de représenter notre
charmante ville du Mérévillois.

Après plus d'une décennie passée
au sein de cette commune, c'est
un immense honneur pour moi de
porter le titre de Miss, tout en étant
une épouse comblée et une maman
dévouée de trois merveilleux enfants.
Je suis fière de pouvoir incarner

la diversité et la richesse de notre
ville, en montrant qu'une femme
peut concilier avec succès sa vie de
famille et son engagement envers sa
communauté.

Je vous remercie chaleureusement,
et je m'engage à représenter avec
dignité et enthousiasme le Mérévillois
lors de toutes les occasions à venir.
Merci encore pour cette belle
opportunité.

Lara Munar

MANIFESTATIONS PASSÉES

AVRIL

Vendredi 5 avril

Concert - Vjochi Khan
Organisé par Farine de Froment
20h30 | Silo

Dimanche 7 au Vendredi 12 avril

Stage d'Orchestre
Organisé par les Amis d'Halles
Salle des fêtes et salles des Associations

Samedi 27 au Dimanche 28 avril

Bourse aux vêtements
Organisée par les Amis de la Bonne Cause
Salle des fêtes

Dimanche 28 avril

Vide-Greniers
Organisé par les Amis de la Bonne Cause
Cour de la Salle des fêtes

MAI

Vendredi 3 mai

Musique et conte : Ensemble Félicitas
Organisé par Farine de Froment
20h30 | Silo

Judi 2 mai

Marche La Monthérienne
Organisée par les Amis de la Bonne Cause
Sous la Halle

Samedi 4 mai

Audition de flûtes traversières
Organisée par le Conservatoire
16h30 | Centre Culturel

Dimanche 5 mai

Troc de plantes et de graines
Organisé par les Amis du Domaine
10h-18h | Domaine de Méréville

Dimanche 5 mai

Rallye Cyclo
Organisé par les Amis de la Bonne Cause
Sous la Halle

Mercredi 8 mai

Cérémonie 8 mai 1945
Organisée par la Municipalité
Programme sur : www.lemerevillois.fr

Samedi 11 mai

Soirée Latino
Organisée par La Vie est Salsa
Salles des fêtes

Vendredi 17 mai

Théâtre : Mariebell Compagnie
Organisé par Farine de Froment
20h30 | Silo

Samedi 18 mai

Concert de musique des élèves
Organisé par le Conservatoire
Salles des fêtes

JUIN

Samedi 1er juin

Festival Les Traverses
Organisé par Farine de Froment
Sous la Halle

Samedi 8 juin

Tournoi des petits champions
Organisé par l'USSM
Stade Jean Baudon

Dimanche 9 juin

Marche Gourmande
Organisée par les Amis de la Bonne Cause
Sous la Halle

Dimanche 9 juin

Elections Européennes
Bureaux de vote | 8h-20h

Samedi 22 juin
Méréville en Fête
KEUSH AND C - Parking du Marché

Dimanche 23 juin

Fête de la musique
Organisée par l'Espérance Mérévilloise
Salle des Fêtes

Samedi 29 juin

Fête du foot éducatif
Organisée par l'USSM
Stade Jean Baudon

Dimanche 30 juin

Tournoi Séniors
Organisé par l'USSM
Stade Jean Baudon

Dimanche 30 juin

1^{er} tour : Elections législatives
Bureaux de vote 8h-20h

JUILLET

Dimanche 7 juillet

Festival Les Traverses
Organisé par Farine de Froment
14h-19h30 | Domaine de Méréville

Dimanche 7 juillet

2^{ème} tour : Elections législatives
Bureaux de vote 8h-20h

Dimanche 14 juillet

Cérémonie du 14 juillet
Organisée par la mairie
Programme sur le site

AOÛT

Samedi 3 août

Barbecue
Organisé par Méréville en Fleurs
Sous la Halle

Dimanche 25 août

Vide-greniers
Organisé par le Comité des fêtes
Quartier Bel Air

MANIFESTATIONS À VENIR

SEPTEMBRE

Vendredi 6 septembre

Concert Compagnie d'Eskelina
Organisé par Farine de Froment
Silo | 20h30

Dimanche 8 septembre

Forum des Associations
Gymnase de Méréville | 10h-18h

Samedi 21 au dimanche 22 septembre

Journées du Patrimoine
Organisées par les Amis du Domaine
Domaine de Méréville | 10h-18h

Dimanche 22 septembre

Fête des années folles
Organisée par les Amis de la Bonne Cause
Sous la Halle

Vendredi 27 au dimanche 29 septembre

Salon du goût
Organisé par le SRG et la mairie
Sous la Halle

OCTOBRE

Vendredi 4 octobre

Concert : A Birchola
Organisé par Farine de Froment
20h30 | Silo

Samedi 5 au dimanche 6 octobre

Puces des couturières
Organisées par Autour du fil
Salle des fêtes

Samedi 12 octobre

Prix des Maisons Fleuries
Organisé par Méréville en Fleurs
9h-13h | Salle des fêtes

Dimanche 13 octobre

Fête du potager
Organisée par le Domaine
Domaine de Méréville | 10h-18h

Samedi 12 au dimanche 13 octobre

Exposition féline
Organisée par Euro-Cat
Gymnase

Samedi 19 au dimanche 20 octobre

Bourse aux vêtements
Organisée par les Amis de la Bonne Cause
Salle des fêtes

NOVEMBRE

Vendredi 1er novembre

Concert : Duo Voki
Organisé par Farine de Froment
20h30 | Silo

Dimanche 3 novembre

Salon du Bien-Être
Organisé par les Nuages Pourpres
Salle des fêtes

Samedi 9 au dimanche 17 novembre

Salon artistique
Organisé par les APM
Centre Culturel

Lundi 11 novembre

Cérémonie
Organisée par la municipalité
Salle des associations

Samedi 16 au dimanche 17 novembre

Sainte Cécile
Organisée par Les Baladins
Salle des fêtes

Vendredi 22 novembre

Soirée Beaujolais
Organisée par le comité des fêtes
Salle des fêtes

Samedi 23 novembre

Sainte Cécile
Organisée par l'Espérance Mérévilloise
Salle des fêtes

Dimanche 24 novembre

Conférence de Marie-Claude Jardin
Organisée par les Amis du Domaine
Centre Culturel

Vendredi 29 novembre

au dimanche 1er décembre
Marché de Noël
Organisé par l'UCAM
Salle des fêtes et salle des associations

DÉCEMBRE

Vendredi 6 décembre

Concert : Trio Jazz
Organisé par Farine de Froment
20h30 | Silo

Vendredi 6 au samedi 7 décembre

Téléthon
Organisé par les Amis de la Bonne Cause
Salle des fêtes

Samedi 7 décembre

Randonnée du Père Noël
Organisée par Quad Loisirs / les ABC
Rue de la Mairie Estouches | 9h-18h

Dimanche 8 décembre

Thé dansant
Organisé par les Amis de la Bonne Cause
Salle des fêtes

Vendredi 13 décembre

Concert de Noël
Organisé par le Conservatoire
Salle des fêtes

Bibliothèque Médiathèque Municipale



Venir à la bibliothèque

La bibliothèque se situe au
12 boulevard du Général de Gaulle
(Maison des associations), au rez-de-chaussée.

Horaires d'ouverture

le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h
le vendredi de 18h à 19h
le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

S'inscrire à la bibliothèque

Pour vous inscrire à la bibliothèque, vous avez besoin d'un justificatif de domicile récent.
Les enfants de moins de 14 ans doivent impérativement s'inscrire avec l'accord de leur responsable légal. (Formulaire à remplir à la bibliothèque).
A l'inscription, il vous sera délivré une carte de bibliothèque et un numéro d'utilisateur qui vous permettra de consulter votre compte de lecteur sur le catalogue en ligne de la bibliothèque.

L'inscription est gratuite. Elle permet d'emprunter
3 documents pour 3 semaines.

Vous pouvez joindre la bibliothèque

au 01 64 95 09 50
ou par mail : bibliotheque@lemerevillois.fr
ou via les réseaux sociaux :
@bibli_du_merevillois
Bibliothèque municipale du Mérévillois -
Fonds JL Bory

On se retrouve à la bibliothèque ?

La bibliothèque est un lieu convivial où toute personne est la bienvenue que ce soit pour emprunter des documents, consulter sur place ou échanger sur ses livres préférés. C'est aussi un lieu pour découvrir de nouveaux auteurs, de nouveaux ouvrages, de nouvelles idées.

Des rendez-vous réguliers sont proposés :

L'heure du conte, le dernier samedi de chaque mois, à 17h, pour les enfants à partir de 3 ans.
Les p'tits bouquinent, temps de découverte des livres et de la lecture pour les enfants de 0 à 3 ans, un vendredi sur deux de 10h à 11h.

D'autres ateliers sont aussi organisés :

Ateliers d'écriture pour les enfants, ateliers créatifs, ateliers « Enfants conteurs » (pendant lesquels les jeunes lecteurs volontaires développent leur goût à raconter des histoires). D'autres ateliers sont aussi possibles et n'attendent que vous pour voir le jour.
Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter la bibliothèque par mail ou via les réseaux sociaux.
Mais la bibliothèque, ce n'est pas que l'accueil du public. En dehors des heures d'ouverture, d'autres temps sont consacrés à l'accueil des classes des écoles maternelles et élémentaires du Mérévillois. Les enfants y découvrent les livres, écoutent des histoires sous différentes formes (marionnettes, kamishibai, tapis à histoire...). Des rallyes lecture en classe sont aussi organisés.
Des rencontres sont proposées aux résidents de l'EHPAD ou au centre de loisirs.



● OUVERTURE DU SERVICE PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ À LA MAIRIE DU MÉRÉVILLOIS

du lundi au vendredi uniquement sur rendez-vous :
☎ 01 64 95 00 20 - mairie@lemerevillois.fr

● RECENSEMENT MILITAIRE

Les Mérévilloises et Mérévillois âgé(e)s de 16 ans et 3 jours sont légalement tenus de se faire recenser auprès des services de la mairie. Munissez-vous juste de votre carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile récent.

Pour plus d'informations sur les étapes du recensement :
rendez-vous sur le site de la mairie/vie quotidienne/administratif/recensement

● DÉCHETTERIE

Retrouvez les horaires d'ouverture sur le site du SITOMAP
www.sitomap.fr

● TRANSPORTS

Retrouvez les horaires d'ouverture sur du Transport Sud Essonne
<https://transportsudessonne.fr>

● Agence Postale

Ouverture de l'agence postale :

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h45
- Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h15
- Le samedi de 9h00 à 11h45

Collecte du facteur 16h15 la semaine et 11h15 le samedi

- Affranchissement France et Métropolitaine
- Dépôt et retrait de courriers et colis
- Vente d'enveloppes et emballages Prêt à envoyer.

Pour tous les autres services de la poste s'adresser à :
Poste d'Angerville - Rue du Pont Lafleur - 91670 Angerville

SAMU ☎ 15
POLICE ☎ 17
POMPIERS ☎ 18

**GENDARMERIE DE
MÉRÉVILLE-ANGERVILLE**
Rue Paul Bert
91660 Le Mérévillois
☎ 01 64 95 00 14

POLICE MUNICIPALE
Rue de Chartres
91660 Le Mérévillois
☎ 06 38 53 01 19

MÉDECIN
- DR GONZALEZ-PEREZ
3 rue Maurice Berteaux
91660 Le Mérévillois
☎ 01 69 58 24 90

PHARMACIE
- DU PARC
2 bis rue J.J.Rousseau
91660 Le Mérévillois
☎ 01 64 95 00 49

MASSEUR-KINÉ
- Mme GROSJEAN
15 bis rue de Chartres
91660 Le Mérévillois
☎ 06 16 21 60 26

INFIRMIÈRES
- Cabinet d'infirmières :
Mme GIBIER et
Mme MOREIRA
3 rue Maurice Berteaux
91660 Le Mérévillois
☎ 01 64 95 01 87

OSTÉOPATHES
- Mme FONTAINE et
Mme HAMROUCHE
1 bld du Général de Gaulle
91660 Le Mérévillois
☎ 07 83 82 25 36

- Mme JAUSEAU
15 bis rue de Chartres
91660 Le Mérévillois
☎ 07 66 06 05 25

NATUROPATHE
Mme MARCHAND
3 rue Maurice Berteaux
91660 Le Mérévillois
☎ 07 55 63 58 92

SOPHROLOGUES
- Mme MUSTIERE
1 rue Danton
91660 Le Mérévillois
☎ 06 95 87 41 68

- Mme NOUËL
18 sente des Jardins
Fleuris
91660 Le Mérévillois
☎ 06 59 64 46 86

- Mme LANGLOIS
16 boulevard du Général
de Gaulle
91660 Le Mérévillois
☎ 06 74 40 66 25

ORTHOPHONISTE
- Mme COLLART
9 rue Gambetta
91660 Le Mérévillois
RV sur DOCTOOR.COM

SÉCURITÉ GAZ
GRDF (appel gratuit
depuis un fixe)
☎ 0800 47 33 33

VÉOLIA
☎ 0811 90 04 00

ENEDIS
☎ 09 72 67 50 + N° de
votre département

Informations générales

→ Permanences

● Permanence de la Mission Locale pour les jeunes de 16 à 25 ans

Le Mercredi matin : 8h30-12h30 au 10 rue de Chartres à Méréville ☎ 01 69 92 02 02 / mission.locale@midf.org

● Permanence du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Le 1er mercredi de chaque mois de 9h à 12h en mairie de Méréville sur rendez-vous.
=> Permanences gratuites, anonymes et confidentielles.

● Centre des Huissiers de Justice de l'Essonne

Le Centre d'Information Juridique de la Chambre Départementale assure des permanences gratuites chaque jeudi de 9h30 à 11h30 (excepté pendant les vacances scolaires). Vous devez préalablement prendre rendez-vous auprès de la Chambre Départementale par téléphone
..... ☎ 01 69 36 36 37

● Chambre des Notaires

Consultations gratuites sur rendez-vous
14, rue des douze Apôtres 91000 Evry-Village ☎ 01 60 78 01 27

● Ordre des avocats - Barreau de l'Essonne

La liste des avocats inscrits au barreau de l'Essonne est consultable sur la tablette en mairie. Palais de Justice à Evry
..... ☎ 01 60 77 55 51

Numéros utiles

A.R.E.P.A

10 Bld du Général de Gaulle
91660 LE MÉRÉVILLOIS
☎ 01 64 95 16 33

BIBLIOTHÈQUE

Bld du Général de Gaulle
91660 LE MÉRÉVILLOIS
☎ 01 64 95 09 50

C.C.A.S

Mairie du Mérévillois
Place de l'hôtel de Ville
91660 LE MÉRÉVILLOIS
☎ 01 64 95 00 20

**CENTRE DE LOISIRS
DE LA CAESE**

9 rue Pierre Barberot
91660 LE MÉRÉVILLOIS
☎ 01 69 95 08 51

CENTRE DES IMPÔTS

2 rue Salvador Allende
91150 ÉTAMPES
☎ 01 64 94 65 00

**COLLÈGE HUBERT
ROBERT**

21 route de Chartres
91660 LE MÉRÉVILLOIS
☎ 01 64 95 01 44

**CONSERVATOIRE
DE MUSIQUE**

Rue Jules Ferry
91660 LE MÉRÉVILLOIS
☎ 01 64 95 12 20

ÉCOLE MATERNELLE

Place Saint-Père
91660 LE MÉRÉVILLOIS
☎ 01 64 95 10 55

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

1 rue du Tour de Ville
91660 LE MÉRÉVILLOIS
☎ 01 64 95 02 23

ESSONNE ACCUEIL

10 rue de la Plâterie
1er étage
91150 ÉTAMPES
☎ 01 69 92 46 46

FRANCE SERVICES

19 rue de la Mairie
91690 SACLAS
☎ 01 69 58 88 00

AGENCE POSTALE

Place de l'hôtel de Ville
91660 LE MÉRÉVILLOIS
☎ 01 64 95 00 20

MAIRIE

DU MÉRÉVILLOIS
Place de l'hôtel de Ville
91660 LE MÉRÉVILLOIS
☎ 01 64 95 00 20

**MAISON DE LA JUSTICE
ET DU DROIT**

1 rue du Coq
91150 ÉTAMPES
☎ 01 69 92 11 70

**MDS-ASSISTANTES
SOCIALES**

55 Promenade des Prés
91150 ÉTAMPES
☎ 01 69 16 14 25

MISSION LOCALE

140 bis rue Saint Jacques
91150 ÉTAMPES
☎ 01 69 92 02 02

OFFICE DU TOURISME

Place de la Halle
91660 LE MÉRÉVILLOIS
☎ 01 64 94 99 10

PACT ARIM

1 bld Ecoute s'il pleut
91035 ÉVRY CEDEX
☎ 01 60 78 53 00

PISCINE DE LA CAESE

Rue Pierre Barberot
91660 LE MÉRÉVILLOIS
☎ 01 64 95 11 37

PÔLE EMPLOI

15 rue de Saclas
91150 ÉTAMPES
☎ 3949 ou 399

PREFECTURE

Bld de Franc
91000 ÉVRY
☎ 01 69 91 91 91

TRESORERIE

2 rue Salvador Allende
91150 ÉTAMPES
☎ 01 64 94 99 10

SOUS-PREFECTURE

4 rue Van Loo
91150 ÉTAMPES
☎ 01 69 92 99 91

**NOUVEAUX
COMMERCES****AUTO-ÉCOLE :**

E.C.E Evasion
Rue Carnot
91660 LE MÉRÉVILLOIS
☎ 01 75 28 49 16

TABAC DU MÉRÉVILLOIS

8 bis Rue Carnot
91660 LE MÉRÉVILLOIS
☎ 01 64 95 80 93

FLAN AU CRESSON ET À LA FOURME D'AMBERT

Ingrédients pour 4 personnes :

1 botte de cresson,
3 œufs,
10g de beurre pour les ramequins,
15g de beurre,
100g de fourme d'Ambert,
15cl de lait,
15cl de crème fraîche liquide,
une pincée de noix de muscade,
sel et poivre.

Préparation :

- Rincez et essorez les tiges de cresson.
- Faites fondre le beurre, ajoutez-y le cresson.
- Mélangez le tout et faites revenir 4 minutes.
- Versez le lait et la crème.
- Salez peu, poivrez et incorporez la noix de muscade.
- Portez à ébullition et laissez cuire 5 minutes.
- Retirez du feu.
- Coupez la fourme d'Ambert en petits cubes et disposez-en deux tiers dans le cresson.
- Mixez finement.
- Ajoutez les œufs et fouettez doucement.
- Retirez la mousse en surface.
- Préchauffez le four à 150° (th.5).
- Badigeonnez de beurre 4 ramequins et répartissez-y le mélange au cresson.
- Posez-les dans un plat rempli d'eau bouillante et enfournez-les 30 minutes.
- Otez les ramequins du plat.
- Parsemez le dessus avec le reste de fourme d'Ambert et des baies de rose émietées.
- Servez chaud.

Bon appétit.

Recette au Cresson

